

Indochine

Heldomadaire Illustré

A la Léproserie de Djiring

DS
531
55634



Photo HESBAY.

*Celles qui aucune misère ne rebute, et qu'on trouve
partout où il y a une infortune à soulager.*

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Les amitiés françaises, par LOUIS COUVREUR	1	M. Nguyễn-van-Huyên (Tonkin)	X
Charmes de l'Ethnologie, par JYC	4	M. le Docteur Vu-ngoc-Anh (Tonkin)	XI
Vers un ordre des journalistes, par JEAN SARLAT ..	6	Bel exploit d'un pêcheur à la ligne en Annam	XII
La léproserie de Djiring, par P. A.	8	Le chant de l'aveugle, par LE-THANH-KHOI	9
La route coloniale n° 13 entre Paksé et la R. C. n° 9	I à VII	Le semaine dans le Monde, par JEAN DESCHAMPS ..	13
Les Conseillers Fédéraux :		La Vie Indochinoise	15
M. Lê-thanh-Long (Cochinchine)	VIII	Naissances — Mariages — Décès	16
S. E. Hồ-dac-Diêm (Tonkin)	IX	Mots croisés n° 43	16
		Solution des mots croisés n° 42	16

LES AMITIÉS FRANÇAISES

L'ESPAGNE SAINTE, HÉROIQUE ET CHEVALERESQUE

par Louis COUVREUR.

LES pèlerins français qui sont partis, le 6 septembre au matin, pour Salamanque et la Pena de Francia, sous la conduite de l'Evêque du Puy, précédés de l'étendard de Saint Louis et de Saint Ferdinand, accomplissent un geste d'une haute et profonde signification, car il n'exprime rien moins qu'une amitié millénaire.

★★

Les pèlerinages franco-espagnols ne datent ni d'aujourd'hui ni d'hier. Dès la fin du haut Moyen âge, il y a mille ans, ils ont eu un développement que nous ne nous figurons plus assez.

France et Espagne ne formaient alors qu'une vaste terre chrétienne dont les lieux saints étaient communs.

Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Chartres, de Clermont et du Puy étaient les plus illustres de France, de même que Saint-Jacques de Compostelle était le plus illustre d'Espagne.

Cette communauté religieuse s'inscrivait sur le sol des deux pays : quatre routes parcouraient la France qui, toutes, menaient les pèlerins à Compostelle de Galice :

La route de Provence, partant des Alys-camps, arrivait à Saint-Sernin de Toulouse par Saint-Guillaume du Désert ;

La route de Languedoc partant de Notre-Dame du Puy, passait par Saint-Pierre de Moissac, Eauze, Aire ;

La route de Bourgogne gagnait le Sud par Vézelay, Saint-Léonard en Limousin, Périgueux, La Réole, Bazas, Moissac ;

La route d'Ile-de-France, enfin par Orléans, Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes, gagnait Saint-Séverin de Bordeaux et Dax.

Toutes aboutissaient au pied des Pyrénées, à Ostabat. De là, les pèlerins passaient le Port-de-Cèze, traversaient le défilé de Roncevaux, puis, par la Navarre, les Asturies et la Galice, par Puente la Reina, Estella, Burgos, Fromista, Carrion, Sahagun, Léon, Astorga, arrivaient à Monte San Marcos, d'où ils apercevaient au loin les clochers de Saint-Jacques.

Saint-Martin de Tours, Saint-Jacques de Compostelle étaient les deux pôles sacrés de la Chrétienté franco-espagnole. Saint-Jacques le Majeur, apôtre de la Palestine et de l'Espagne, décapité à Jérusalem était Patron de l'Espagne au même titre que saint Martin, apôtre des Gaules, était le Patron de la France !

Les basiliques qui jalonnaient les routes étaient parentes par le style et c'est le modèle de Saint-Martin de Tours, rebâti entre 997 et 1014 que fut également rebâtie, en 1082, la Basilique de Saint-Jacques, à la place de la vieille église que les Arabes avaient détruite en 907. Toutes appartenaient à cet art roman dont la diffusion, pour la première fois, faisait rayonner d'un éclat sans pareil le génie architectural de la France.

Il fallait que ces pèlerinages fussent organisés et dirigés, que les pèlerins fussent protégés et que la nourriture leur fût assurée durant l'interminable voyage. C'étaient les abbés de Cluny en Bourgogne, les plus puissants non seulement de France, mais de la Chrétienté entière, qui se chargeaient de ce soin. Le long des routes abbayes et prieurés fournissaient aux pèlerins nourriture, guides et secours.

Cluny, véritable « syndicat d'initiative » avant la lettre, composa même, au XIII^e siècle, ce *Guide du Pèlerin de Saint-Jacques* qui nous permet aujourd'hui de retracer les étapes du voyage.

Ceux qui, de tous les coins du royaume de France et de la Chrétienté, se rendaient à Compostelle, savaient qu'ils suivaient les traces de Charlemagne, le Roi de France devenu Empereur Très Chrétien ; comme eux, il avait prié à Ostabat, la face tournée vers Compostelle et y avait érigé cette grande croix au pied de laquelle ils priaient maintenant à leur tour.

Aussi les histoires qui se racontaient en chemin se rapportaient toutes à l'épopée. Partout s'évoquait la figure de l'Empereur que venait encadrer celle de saint Guillaume, celle de Roland, celle d'Olivier et les chanteurs s'essayaient depuis longtemps sur ces thèmes illustres, avec une maîtrise de plus en plus grande, quand un poète de génie les domina tous qui, au XII^e siècle, écrivit cette *Chanson de Roland*, premier de nos chefs-d'œuvre littéraires.

Le souvenir de Charlemagne, soldat et pèlerin, premier des Croisés, sans cesse, durant des siècles, poursuivit les jeunes qui brûlaient d'égaliser leurs anciens, — Roland et Olivier surtout — et qui, dans leurs rêves, cherchaient aussi sans doute une Aude lointaine. Les abbés de Cluny, sans se lasser, avant même que le Pape Urbain II prêchât la Croisade, assignaient aux Chevaliers d'Occident, de France et surtout de Bourgogne, le devoir de suivre, toujours plus nombreux, l'exemple toujours vivant de l'Empereur sur la route de la Croisade.

Des hommes de toutes classes répondaient à l'appel, depuis paysans et princes. De ces derniers, les plus illustres furent Henri de Bourgogne et son cousin Raymond, fils et neveu du Duc de Bourgogne Henri I^{er}, arrière-petit-fils du Roi de France Robert le Pieux, qui vinrent offrir leurs services au Roi de Castille Alphonse VI dans sa lutte contre les Maures.

L'un et l'autre, nouveaux Rolands, trouvèrent leur Aude au delà des monts puisqu'ils épousèrent chacun une des filles du Roi. Henri, connu désormais sous le nom de Don Henriquez, eut pour apanage le Comté de Portugal qui devait devenir royaume sous son fils Alonzo-Henriquez (1139), et Raymond devint Roi de Léon, des Asturies et de Galice, c'est-à-dire Roi de Compostelle, protecteur du tombeau de saint Jacques.

La descendance de Raymond était promise à de hautes destinées car son fils Alonzo-Raymondes, sous le nom d'Alphonse VIII, devint par héritage, « Empereur » de Castille.

Mais, le destin réservait plus encore à sa race : deux de ses arrière-petits-fils, après une vie tout entière consacrée au service de Dieu contre l'Infidèle, devaient être placés au rang des saints :

L'ainé, saint Ferdinand, Roi de Castille dès 1252, après avoir conquis l'Andalousie, se préparait à poursuivre l'Infidèle en Afrique, lorsque, brusquement terrassé par la maladie, il dépouilla les emblèmes royaux et s'étendit sur le lit de cendres des pénitents pour attendre la mort.

Le plus jeune n'est autre que saint Louis, Roi de France, fils de Blanche de Castille : dix-huit ans après son cousin germain, il mourut

lui aussi sur un lit de cendres en cette terre d'Afrique, qu'il avait réussi à atteindre.

Saint Ferdinand, Saint Louis, tous deux princes héroïques et pieux du sang de France, sont les figures symboliques de la parenté des deux nations, de leur commune piété, de leur commun héroïsme, de leur commun dévouement aux grandes causes !

Il semble qu'un des destins de la race de Saint Louis ait été de recueillir l'héritage temporel et spirituel de ces princes français, ses parents, qui après avoir combattu l'Infidèle au delà des monts y avaient fondé des dynasties. N'est-ce pas Philippe V, petit-fils de Louis XIV, donc descendant de Saint Louis, qui est allé régner en Espagne en 1700, renouant ainsi l'amitié traditionnelle des deux peuples que le règne des princes d'Autriche avait, depuis la mort d'Isabelle la Catholique, dernière descendante de Raymond de Bourgogne, interrompue ? Et n'est-ce pas un prince de la Maison d'Orléans, donc aussi de la race de Saint Louis, qui de nos jours a recueilli l'héritage moral de cette maison de Bragance, issue d'Henri de Bourgogne qui a régné au Portugal jusqu'au siècle dernier ?

Cette fonction de représentants de la Race Latine presque entière qui est comme dévolue aux membres de la Maison de Bourbon, — seule branche de l'arbre royal qui ait poussé jusqu'à nous, — n'a jamais été exercée mieux que par Don Alphonse de Bourbon (ainsi qu'il est dit en Espagne), le Roi Alphonse XIII.

Il se plaisait à se souvenir que son sang était celui de Louis XIV et de Saint Louis et, ce souvenir, il le traduisait en actes. On sait quel fut son rôle d'aide aux prisonniers français durant la guerre de 1914-1918. On sait que par la suite, il ne cessa de travailler à maintenir les bonnes relations entre les deux pays. On sait enfin que, lorsque, chassé de son pays par une coterie ingrate qui paraissait avoir juré la ruine de l'Espagne, c'est en France d'abord qu'il se retira et on sait quel accueil sut lui réserver l'âme parisienne. Aussi bien, rien de la France ne lui était resté étranger : recevant un jour à Madrid le Maréchal Lyautey, et ayant appris que l'épée du Maréchal était celle de son arrière-grand-père, Intendant général des armées de l'Empire, ne voulut-il pas porter à ses lèvres cette relique de la Grande Armée ?

Le Caudillo, restaurateur de l'Espagne, renoua le lien sacré de l'amitié. Dans l'aide que nous avons apportée à ses adversaires politiques, il ne voulut voir que l'asile donné aux millions d'Espagnols réfugiés qui, pour être des

égarés, n'en étaient pas moins des Espagnols. Sur ces hauteurs de la droiture et de la générosité, il se rencontra avec le Maréchal Pétain, Ambassadeur en Espagne de ce que la France a d'immuable et lorsque, pour tâcher de pallier aux premières défaites, le Maréchal dut quitter Madrid pour Paris, le Caudillo vint, à titre personnel, apporter l'hommage de son salut à son aîné en âge et en gloire.

Ce ne devait pas être tout, car les événements, hélas ! devaient donner à l'Espagne l'occasion de nous montrer plusieurs fois encore toute la générosité de son âme chevaleresque. Dans le désastre, nous pûmes compter nos amis et nous en connûmes trois : les Etats-Unis, dont l'ambassadeur accepta d'assumer la garde de Paris après le départ du Gouvernement, — la Suisse, qui fit à nos réfugiés et à nos soldats un accueil inoubliable, — l'Espagne qui, à la demande du Maréchal, accepta de servir d'intermédiaire entre la France vaincue et l'Allemagne victorieuse pour la conclusion de cet armistice qui nous sauvait de la ruine.

Ce service suprême nous ne pouvions le recevoir d'une main plus fraternelle que celle de l'Espagne. Et ce ne fut pas un geste sans lendemain, le geste que l'on fait pour la dernière fois en faveur de l'ami de toujours qui semble mourir. Il fut au contraire le début d'une amitié renouvelée à qui la Nature et le Temps ont donné ses fondements. Retour d'Italie, Franco a voulu rencontrer le Maréchal à Montpellier et tous deux ont senti, ce jour-là, que la France, revenant, comme l'Espagne, à ses sources, allait, comme elle, ressusciter.

« Vive la France, Monsieur le Maréchal ». C'est par cette parole que Serano Suner a pris congé du Chef de l'Etat français. Le mot n'est pas près de cesser de retentir dans les âmes françaises.

Crions à notre tour « Vivat Hispania ! » « Vive l'Espagne sainte, héroïque et chevaleresque ! » et enrôlons-nous, de cœur, sous l'étendard de Saint Louis et de Saint Ferdinand.

Formons autour de lui notre légion d'hommes durs et fiers. Soumis au prestige des hauts souvenirs, remettons à son service les forces perdues et dispersées.

Emblème de la Race Latine, un jour peut-être tu devras faire front à celui de l'Union Jack et à ses Escadrons, devenus, depuis quatre siècles, chaque jour plus étrangers tant à la Latinité qu'à l'Europe tout entière.

LOUIS COUVREUR.

CHARMES DE L'ETHNOLOGIE

par JYC.

CHRYSTOSTOME. — Oh là ! mon vieil ami Pyrrhon, arrête un moment que je te fasse part de certaines joies ressenties au court d'un récent périple en notre cher Annam. Tu me reproches souvent la matière morte et trépassée de mes recherches. Je voudrais aujourd'hui te montrer le contraire.

PYRRHON. — Cher vieil ami enthousiaste et bavard ; me voici encore une fois jouant le rôle d'auditoire à tes doctes digressions. Soit ; je t'écoute.

C. — Tiens, lis et comprends d'abord cette page du poète-philosophe. Elle te donnera la vraie position de nos disciplines en « logue » devant l'homme vivant du passé, disparu pour un esprit comme le tien mais toujours présent pour nous...

P. — Attendant Chrysostome ! si c'est aux poètes que tu empruntes les « raisons d'espérer », tu vas continuer de chevaucher les nuages.

C. — Patiente, je compte justement tout à l'heure te parler de ces nuages (dont il ne faut point médire), et de couchers de soleil, à propos d'histoire des religions, mais lis d'abord.

P. — Soit, je lis : ... « Suppose donc que je considère une chose très familière, comme une maison, une table, une amphore ; et que je feigne quelque temps d'être un homme tout à fait sauvage et qui n'aurait jamais vu de tels objets, je pourrais bien douter si ces objets sont de fabrication humaine... Ne sachant à quoi ils peuvent servir ni même s'ils sont de quelque usage à quelqu'un ; et n'étant, d'ailleurs renseigné par personne, il faudrait bien que j'imaginais le moyen d'apaiser mon esprit à leur sujet... » (1).

C. — Voilà donc, exactement énoncée, la position de l'archéo-ethnologue devant l'objet, amphore ou rite, qu'inopinément ou après un long labeur, il découvre.

P. — A cela près, sans doute, qu'il n'a pas besoin de feindre d'être un homme tout à fait sauvage !

C. — On est toujours un peu un sauvage pour le voisin d'en face... ou devant une humble et sincère introspection s'il s'agit de sentiments. Mais en ce qui concerne l'amphore, il s'agira de considérer l'objet à l'échelle humaine, qu'il ne faut jamais perdre de vue.

P. — Mais l'homme n'a pas créé que pour lui, il a aussi inventé à l'usage de ses dieux et celui de ses morts.

C. — Fort bien dit ! Je vois que tu n'as oublié ni le culte des ancêtres ni le matériel funéraire des tombeaux voûtés. Mais tout ce qui est de l'homme vient de l'homme et si le dieu l'inspire il le fait à l'image, à l'échelle de sa créature...

P. — Enfin, voici que notre dialogue s'élève dans les régions éthérées.

C. — Exactement, et c'est pour cela que je vais te parler de nuages.

P. — Si tu y tiens...

C. — Titre : « Le sens du divin ». Cadre : la baie de Tourane. Décor : La chaîne de montagnes qui va de la « Dent du chat » au-dessus de Mi-son, la cité sainte, au Col des Nuages, ayant culminé à Bana. Situation : le banc de sable qui à marée basse étend sa langue jaune de Naples jusqu'au centre de la baie, lentement colmatée...

P. — Prends garde, tu te lances dans le genre descriptif :

« Les soleils couchants
Embrasent les champs,
Les canaux, la ville entière,
D'hyacinthe et d'or... »

C. — Patiente, laisse-moi camper mes personnages. Ils sont six. Ce sont des bambins, des enfants de pêcheurs, des moins de cinq ans, petits bonshommes ou bonnes femmes au pantalon encore fendu, au torse bruni, au crâne tondu, sauf la mèche rituelle. Silencieux et immobile, le groupe « puéril » admire la fin du jour et ce coucher de soleil (que tu cherchas à me dérober) comme les dieux du Champa seuls en savent illuminer leur ancien domaine. A gauche, un immense cumulus en forme d'enclume s'irise...

P. — Nous y voici... planons !...

C. — Soit (mais tu ne sais ce que tu perds !). L'enchaîne, ... un trait de jade limite le bassin de la baie. L'eau, telle que glacée au fer, sous l'effet de risées légères comme des écharpes invisibles, se frise...

Les enfants contemplent, figés... Brusquement, comme si parfois la nature oubliait la transition qui est sa règle, un soleil impossible à comparer sans cliché chromo surgit et tombe de la dernière frise de stratus couleur de plomb derrière le pays de l'Attaouat...

(1) Paul VALÉRY. — *Eupalinos ou l'Architecte*.

P. — Et alors... ?

C. — Et alors, simplement, mes six « mou-chachous » d'incliner la tête, de joindre pieusement les mains et de saluer trois fois le *dieu-soleil* qu'ils viennent de découvrir comme le découvrit le premier homme-pensant sur la terre, *inventant* Dieu. Le culte du soleil n'existant pas, à ma connaissance, parmi les nombreux cultes animistes annamites, ces enfans ont spontanément, instinctivement, devant la splendeur à eux offerte et, ce qui est important, par eux comprise, été saisis par le sens du divin. Leur salut a réédité pour moi le témoignage de la première prière ! Te rends-tu bien compte, contempteur, de l'importance du « fait ethnographique » ?

P. — Sans doute... il ne s'agissait évidemment que de savoir voir. Mais...

C. — Ah ! je m'attendais bien à ce « mais »...

P. — Mais avoue que l'âme annamite est essentiellement religieuse et mystique et permets-moi une observation. Ne m'as-tu pas enseigné toi-même que, dans la région dont tu parles, la race chame a longtemps vécu. N'a-t-elle pas laissé des survivances et des traces, le Musée cham de Tourane ne nous offre pas l'image d'un dieu solaire ?

C. — « Surya », en effet ; il s'agirait alors d'une sorte de réminiscence atavique et... je te remercie de la transition offerte pour t'imposer ma seconde joie dans le moment même.

P. — De quelle manière ?

C. — En continuant simplement notre promenade sur les sables de la baie et en conservant la faculté de voir « en ethnologue ». Je te prie simplement de n'y point sous-entendre malice et de ne pas placer dans mon discours des intentions qui ne furent pas les miennes.

Un peu plus loin, un groupe de pêcheuses, celles qui, sur les hauts-fonds, poussent devant elles une sorte de truble à sabots, sortait de l'eau. Elles portaient sur la tête un paquet de vêtements secs et sur l'épaule un fléau auquel étaient suspendus leurs engins et des viviers en forme de canard. Elles étaient nues, ayant cependant une ceinture et un cache-sexe. Je me plus à constater que certaines étaient (ou me paraissaient, ce qui revient au même dans le souvenir) belles et fort bien tournées. L'eau marine dont elle ruisselait encore et l'éclairage d'un soir exceptionnel...

P. — Eh là ! Attention Chrysos, réveille l'ethnologue qui sommeille !...

C. — M'y voici, devant l'étranger qui ne se cachait pas de les contempler (où me serais-je caché sur cette langue de sable ?), elles ne songèrent pas plus à me fuir que je ne le fis moi-

même et ne manifestèrent aucune fausse pudeur.

P. — Ce dont tu te réjouis, toi qui m'as interdit la malice...

C. — Evidemment, mais observe bien que je ne mets en ceci aucune autre chose que l'intérêt scientifique... (Ne m'interromps pas !) et l'attrait artistique. Il en est d'une vision d'art comme des auberges espagnoles si souvent citées depuis Mérimée et la casuistique fait de nos mauvais rêves un péché dont nous sommes responsables, en ce sens qu'ils viennent bien de nous-mêmes. Il n'y avait en moi aucun mauvais rêve.

P. — Si tu revenais à tes pêcheuses... et à la « science »...

C. — Soit. C'est sur le mot « pudeur » que je vais m'expliquer en le rapprochant des réminiscences chames, c'est-à-dire indonésiennes, que tu as toi-même évoquées tout à l'heure à propos de Surya.

L'Annamite d'Annam est un conquérant. Comme tout envahisseur, il s'est superposé à une race déjà installée et lui a imposé sa civilisation. Mais, anthropologiquement, c'est-à-dire physiquement, des groupes ont subsisté et ont constitué ce que l'on appelle des « îlots ethniques ». C'est ainsi que sur la terre annamite, des « taches indonésiennes » font comme ces miroitements mordorés dans un étang où il y a des fougères...

P. — Et la pudeur ?...

C. — Tu le sais, au contraire de l'homme, la femme en Annam a la réputation d'être très réservée à ce sujet et de ne jamais laisser entrevoir ce que par un douteux euphémisme on appelle la « gorge ». Réputation généralement justifiée. Mais moi qui voyage beaucoup, j'ai souvent vu des femmes se baigner et même demeurer le torse nu et parfois plus encore.

Or, j'ai découvert brusquement, en cette baie de Tourane où les gosses venaient d'inventer dieu, que les régions où j'avais vu des femmes ne pas voiler systématiquement leurs seins étaient, selon nos connaissances, *toujours* des îlots ethniques chams. C'est dans la région de Phan-rang où j'ai mémoire d'une porteuse d'amphore comparable à la plus belle statue grecque. C'est dans le site de Chaban, près Quinhon, d'où Koubilāi Khan chassa deux ans les hommes alors que les femmes chames restaient pour conserver les biens (j'omets à dessein les pays mois-indonésiens qui ne sont annamites que politiquement). C'est aussi autour de Hué où la femme est souverainement belle. C'est plus au Nord, à Gio-linh, dans les basaltes du Quang-tri, où je pus photographier une campa-

gnarde sans voiles se baignant dans un bassin de pierre des temps reculés. C'est même dans le Nghê-Tinh où l'empereur annamite Lê-thanh-Tôn envoya trente mille prisonniers chams de Vijaya vaincue...

Il y a bien là la présence d'un sentiment de non-pudeur qui correspond à des origines ataviques particulières. La raison n'en est point un désir de beauté mais la beauté en est la conséquence et j'en fus ainsi que je viens de te le dire souvent charmé...

P. — Moi qui imaginais l'archéologue comme fouisseur de ruines, voire comme un détrousseur de tombes...

C. — Le beau dans les pièces d'art qu'on y trouve est aussi émouvant que le beau périssable...

P. — Moi qui voyais l'ethnologue comme un collectionneur d'objets usagés à destination de ces cercueils de verre que sont les vitrines de vos musées...

C. — Ils évoquent pour nous ceux ou celles qui les employèrent...

P. — Je m'aperçois que vos « disciplines » ont des... fraîcheurs !

C. — Celles de nos cœurs, mon cher Pyrrhon, et l'enthousiasme que nous apportons à la contemplation des soleils couchants ou des visions de beauté offertes par les filles de notre cher pays d'Annam.

JYC.

Vers un ordre des journalistes

par Jean SARLAT.

PEU de professions ont été aussi décriées que le journalisme, peu d'entre elles ont suscité des enthousiasmes aussi fanatiques. Les exemples sont nombreux d'hommes de talent venus tardivement à la presse tandis qu'il est infiniment rare qu'un vrai journaliste, rompu aux finesses de son art, ait abandonné son métier.

Le journal est un des pôles attractifs les plus puissants de la vie moderne. Instrument d'opinion et d'information, il attire inexorablement le public auquel il fournit l'aliment spirituel quotidien, l'homme d'action et le politique voient en lui une machine à façonner les masses ; l'écrivain est flatté, malgré tous ses dédains, par cette consécration quotidienne d'une ampleur que le livre atteint rarement.

En fait, le journal plébiscite chaque jour les talents qui s'y confrontent ; il les heurte, les éprouve, les brise quelquefois ; en construit souvent de nouveaux ; les faibles, les écœurés, les petits tempéraments snobs de toute obéissance, les intellectuels hermétiques et mégalomanes

font sans doute les dédaigneux ; sans doute trouveront-ils le journalisme peu distingué, trop populaire, voire populacier ; ouvrez-leur les colonnes d'un journal quel qu'il soit, vous les verrez s'y précipiter et, malgré l'exclusive dont ils frappaient naguère encore cette coupable activité, ils s'accrocheront avec énergie à cette tribune admirable.

C'est que, quels que soient les défauts et les inconvénients d'un métier trop souvent galvaudé, une chose demeure : le journalisme, c'est l'image de la vie.

Douce ou violente, forte ou débile, triste ou gaie, morale ou non, la vie ne se discute pas... et le journalisme non plus.

Il est bien caractéristique du XX^e siècle, ce goût du mouvement, cet attrait de l'information brûlante ; le journal est comme le public qu'il représente, il a soif d'immédiat ; né instrument d'opinion, il s'est transformé irrésistiblement en instrument d'information. Puis l'information elle-même s'est modifiée. Elle était sèche, et elle est devenue chaque jour plus nuancée, plus

souple, plus insinuante ; elle était terne, elle est devenue impressionniste ; son sens de l'effet est arrivé à un paroxysme ; elle s'impose.

Il y a quarante ans, on lisait un journal, maintenant, il s'imprime en vous ; l'effort diminue, le lecteur devient chaque jour plus passif. La passivité du lecteur, la puissance de persuasion des techniques modernes font la force du journal et celle du journaliste.

Sans qu'on y prenne garde, l'opinion publique est retournée, malaxée, formée ou déformée au gré de la politique du directeur et du talent de la rédaction. Il importe donc au point de vue politique de rénover le journalisme et pour cela protéger le journaliste lui-même contre les intrigants et les amateurs marrons qu'attirent invinciblement le prestige de la presse.

Le journaliste est un salarié, trop souvent mal payé, dont la tâche quotidienne est noble si la besogne est ingrate. La carrière qu'il a choisie a ses grandeurs et ses servitudes ; il faut pour y réussir des qualités insoupçonnées, la foi, l'honnêteté, le courage et une solide culture générale. On a vu, au cours des dernières années, filer au firmament de la presse française, un bon nombre de comètes éblouissantes qui ne possédaient aucun de ces dons. Elles soulevaient par leur ascension rapide l'envie de certains néophytes tandis que les vieux routiers se contentaient de hausser les épaules, sachant que l'intrigue, la courtisanerie, et l'usage de la fausse nouvelle ne remplacent pas longtemps le talent et la probité. Une anecdote situera la mentalité de certains journalistes. Un matin de janvier 1938, à la frontière espagnole, entre Cerbère et Port-Bou ; des flots de la Méditerranée surgit un capot puis le corps d'un sous-marin qui bientôt hisse le drapeau sang et or de Franco. Une demi-heure après, il s'immerge et disparaît. Trois journalistes assistaient à cet incident ; le lendemain un des principaux quotidiens de Paris publiait en gros titre l'information suivante : « Combat naval à Port-Bou ».

Une réforme destinée à lutter contre le mauvais journalisme s'impose donc ; mais avant de réformer, il faut discriminer. C'est à quoi s'attache dans les Colonies françaises le décret du 26 juillet 1941 sur la profession journalistique, qui la définit et dont les données essentielles peuvent se résumer ainsi :

Dorénavant, sera considéré comme journaliste celui qui tirera de cette profession les principales ressources nécessaires à son existence.

Cet état professionnel sera sanctionné par l'attribution d'une carte délivrée par une commission composée d'un fonctionnaire, d'un magistrat et d'un représentant des directeurs des journaux.

En outre, nul ne pourra prétendre à cette carte s'il ne fournit un dossier justifiant de son identité et de sa nationalité ; ses antécédents, un casier judiciaire, et une affirmation sur l'honneur que le journalisme est bien sa profession principale, régulière et rétribuée. Il devra, en outre, indiquer s'il y a lieu ses autres occupations régulières rétribuées et s'engager à faire connaître au Chef de la Colonie les changements survenus dans sa situation et susceptibles d'influer sur son statut. Ces cartes valables pour un an seront renouvelables à la fin de ce délai suivant la même procédure.

Il ressort de l'ensemble de ces prescriptions que le journalisme ne pourra être ouvert qu'à des professionnels dont l'honnêteté, la bonne foi, et les antécédents de toute nature constitueront une garantie pour l'Etat et pour la société.

On ne verra plus, ou du moins, ce ne sera pas sans risques graves, des individus douteux et dénués de talent se faire une situation de premier plan dans un métier qui demande avant tout de l'honnêteté.

Du même coup, il faut s'attendre à voir disparaître toute une presse très spéciale, journaux d'affairistes ou de maîtres chanteurs dont les rédacteurs gorgés de scandales et gavés de louches intrigues disparaîtront progressivement.

Ainsi, la législation dont nous venons de trouver une esquisse ouvre la voie à des réformes plus amples ; il ne nous est pas interdit d'espérer la naissance d'un ordre des journalistes qui rendra à cette profession le lustre auquel son activité lui donne droit dans la société. Epurée, organisée professionnellement, et du coup réhabilitée, la presse doit devenir un des piliers du nouvel Etat français.

Protégé contre tous les abus qu'on voudrait faire de sa conscience, assuré d'une existence matérielle en rapport avec la place qu'il occupe dans la Nation, le journalisme cessera d'être encombré par les incapables et les tarés qui lui portent tort.

Il prendra dans la France nouvelle une place de choix : celle du combattant de tous les jours qui lutte et doit lutter pour le triomphe complet et définitif de la Révolution Nationale.

JEAN SARLAT.

La léproserie de Djiring

par P. A.

La Léproserie moi de Djiring — ou plus exactement le village des lépreux — est située à 2 kilomètres environ de Djiring, à flanc de coteau sur les premiers contreforts du Mont Braïan. Elle a été fondée il y a une douzaine d'années par le R. P. Jean Cassaigne, appartenant à la Mission de Cochinchine.

C'est à la fin de janvier 1927 que le R. P. Cassaigne arriva pour la première fois à Djiring. Aussitôt, il sut s'attirer la confiance des indigènes par sa grande bonté devenue légendaire depuis. En avril 1929, il commença la construction des premières paillotes du village des lépreux alors qu'il apprenait encore la langue de la région. Peu après, il fut le premier Européen à la parler couramment ; on lui doit un manuel de conversation français-koho et un vocabulaire français-koho-annamite, deux ouvrages qui présentent un réel intérêt à la fois pratique et scientifique.

L'Administration a secouru dès le début le R. P. Cassaigne, aussi bien pour l'aménagement de la route qui conduit à la Léproserie que pour la construction des maisons en paillote sur pilotis destinées aux malades. Le Budget provincial du Haut-Donnai a régulièrement accordé une subvention annuelle pour l'entretien des lépreux ; en 1941, cette subvention est de 5.475 piastres. D'autres secours en espèces et en médicaments furent accordés également par le Protectorat.

Aucune contrainte n'est exercée sur les malades qui sont, cependant, au nombre de 129. Le principe du R. P. Cassaigne a été d'isoler les lépreux dans un village organisé à la façon des autres villages moi. Chaque lépreux peut vaquer librement à ses occupations journalières comme dans son village natal. Ainsi il a pu concilier la nécessité d'isoler les lépreux et l'esprit de liberté du moi. Un chef a été désigné pour assurer la bonne tenue du village et c'est lui qui, sous le contrôle du Père, juge lorsqu'il y a « affaire » entre les lépreux.

A l'entrée du village se trouve la petite chapelle que l'on aperçoit de la route coloniale n° 20 à hauteur de la Résidence de Djiring. Au centre de l'agglomération est placée l'infirmerie où le R. P. Cassaigne se rendait régulièrement tous les deux jours pour prodiguer les soins nécessaires aux malades comme, d'ailleurs, s'y rend actuellement son successeur, le R.P. Chauvel. A partir de mars 1938, en raison de l'augmentation du nombre des lépreux, il a dû faire appel aux Sœurs de Saint Vincent de Paul. Une Française, Sœur Agathé, et une Annamite, Sœur Emilie, secondent le Père avec un dévouement remarquable. Depuis la création de la Léproserie, 285 malades y ont été soignés, provenant de plus de 70 villages moi.

Les soins donnés aux lépreux comprennent un traitement externe et un traitement interne. Dans le traitement externe, les petites plaies sont soignées par des bains de permanganate de potasse, à la suite desquels elles sont saupoudrées de poudre de quinquina ou enduites de pommade à l'oxyde de zinc. La cicatrisation est ainsi obtenue de même que par des attouchements au bleu de méthylène. Pour les grandes plaies, on fait des pansements à l'huile de chaulmougra, les plaies diminuent sans se fermer.

Dans le traitement interne, on emploie les piqûres d'huile de chaulmougra, l'huile de Dolno par voie buccale chez les malades atteints de lèpre à la forme nerveuse, les pilules iodées et les injections de morphine pour calmer les grandes douleurs. Il est à remarquer que le Père a obtenu 3 ou 4 cas d'arrêt momentané de la lèpre avec les pilules iodées.

Le jour préféré des lépreux est le samedi car c'est ce jour-là que, chaque semaine, le Père fait la distribution des vivres : riz, poisson séché ou salé, sel, etc... A l'époque des semailles et de la moisson ils ont aussi leur fête comme les autres moi. Le Père leur distribue un peu d'alcool, des gâteaux, du tabac, etc...

Les lépreux vont chercher eux-mêmes leur eau et le bois de chauffage dont ils ont besoin. Ils cuisent aussi, eux-mêmes, leurs aliments. Les plus atteints sont aidés par les plus valides et ces derniers ont, autour de leur maison, un petit jardin où ils plantent des légumes, du maïs et du tabac.

Ainsi vivent tranquillement ces déshérités de la nature et la bonne entente règne parmi eux. Ils manifestent une reconnaissance sincère à celui qui, avec un inlassable dévouement, leur apporte quelques soulagements à leurs souffrances.

Telle est la belle œuvre de charité réalisée par le R.P. Cassaigne. Mais, à côté, il n'a pas oublié son rôle de missionnaire. Tout en obtenant la conversion de 80 lépreux sur 129, il a fondé à Djiring 3 chrétientés avec plus de 600 chrétiens (dont 300 moi) et 200 catéchumènes, tous moi. Quatorze années de charité et d'abnégation au cours desquelles il n'a pas été épargné par l'insalubrité du climat, lui ont valu d'être désigné à l'attention du Saint-Siège qui, tout récemment, l'a élevé à la dignité épiscopale. Son œuvre a été laissée entre les mains de deux jeunes prêtres d'avenir, les RR. PP. Chauvel et Grelier, qui la continueront sous la haute direction de son fondateur devenu maintenant le Chef du Clergé de Cochinchine.

P. A.

La Route Coloniale n° 13 entre Paksé & la Route Coloniale n° 9.

L'ACHÈVEMENT, en juin 1941, de la construction de la section de la Route Coloniale n° 13 comprise entre Paksé et la Route Coloniale n° 9 (qu'elle rejoint à trente kilomètres à l'Est de Savannakhet) vient de compléter la grande artère terrestre qui, par la vallée du Mékong, relie

Saigon à Thakhek et ultérieurement le reliera à Vientiane et Luang-prabang. Ces travaux, entrepris en 1939, sur 228 kilomètres, ont absorbé 1.661.000 journées de travailleurs. Ils ont nécessité l'exécution de 750.000 mètres cubes de terrassements, et la construction de 200 ouvrages. Les deux plus grands de ces ouvrages



R.C.13 - Sébangn
P.K. 738+854

(pont sur la Sé-Done, longueur 209 mètres, composé de travées métalliques reposant sur appuis en béton et béton armé fondés à l'air comprimé jusqu'au rocher ; et pont sur la Sé-Bang-Hiên, longueur 247 mètres, également composé de travées métalliques sur appuis en béton et béton armé fondés dans le rocher) ont été confiés après appel d'offres à la Société des Anciens Etablissements Eiffel, qui les a menés à bonne fin en avance sur ses délais. Ces deux ouvrages remplacent les deux derniers bacs entre la frontière du Cambodge et Thakhek. Il ne subsiste, entre Saigon et Thakhek, qu'un seul bac, sur la Sé-Kong, à la sortie Nord de Stung-treng.

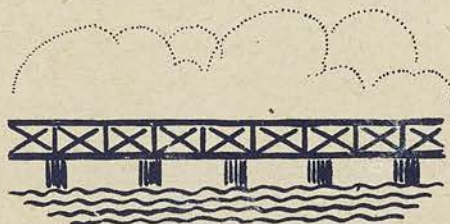
Par rapport aux pistes suivies les années précédentes, le parcours de Paksé à Thakhek se trouve raccourci de plus de 60 kilomètres. La durée de ce parcours pour une voiture de puissance moyenne ne sera plus que de cinq heures, pour 330 kilomètres, alors qu'elle était précédemment de plus de dix heures en saison sèche et que le passage était totalement impossible en saison des pluies.

Pour permettre de juger de l'intérêt de cette réalisation du point de vue général des relations

entre le Nord et le Sud de l'Indochine, il suffit d'indiquer que le parcours de Hanoi à Saigon par Thakhek et Paksé est plus court de 200 kilomètres que par la Côte d'Annam ; et qu'il est beaucoup moins exposé aux typhons.

Ceux qui ont parcouru autrefois, et même simplement il y a quelques années, les pistes de sable qui allaient de Thakhek à Sambor, apprécieront l'énorme changement. Aujourd'hui route normale, dure, avec un seul bac ; autrefois piste étroite, au sable si épais qu'il arrivait qu'on s'y enlisât des quatre roues, et où l'on mettait quatre heures et même cinq pour faire cent kilomètres, ponts en bois, parfois écroulés, parfois brûlés par les incendies de forêt et qui ne laissaient d'autre ressource que de faire un détour dans la brousse, parmi les troncs fumant encore, bacs interminables de la Sé-Bang-Fai, de la Sé-Bang-Hien, etc... Le pittoresque aura peut-être un peu baissé, mais on a une route, un dégagement véritable, commercialement utilisable à présent, au lieu d'une voie réservée aux seuls intrépides.

Gros, très gros progrès, fruit d'un grand et tenace effort.



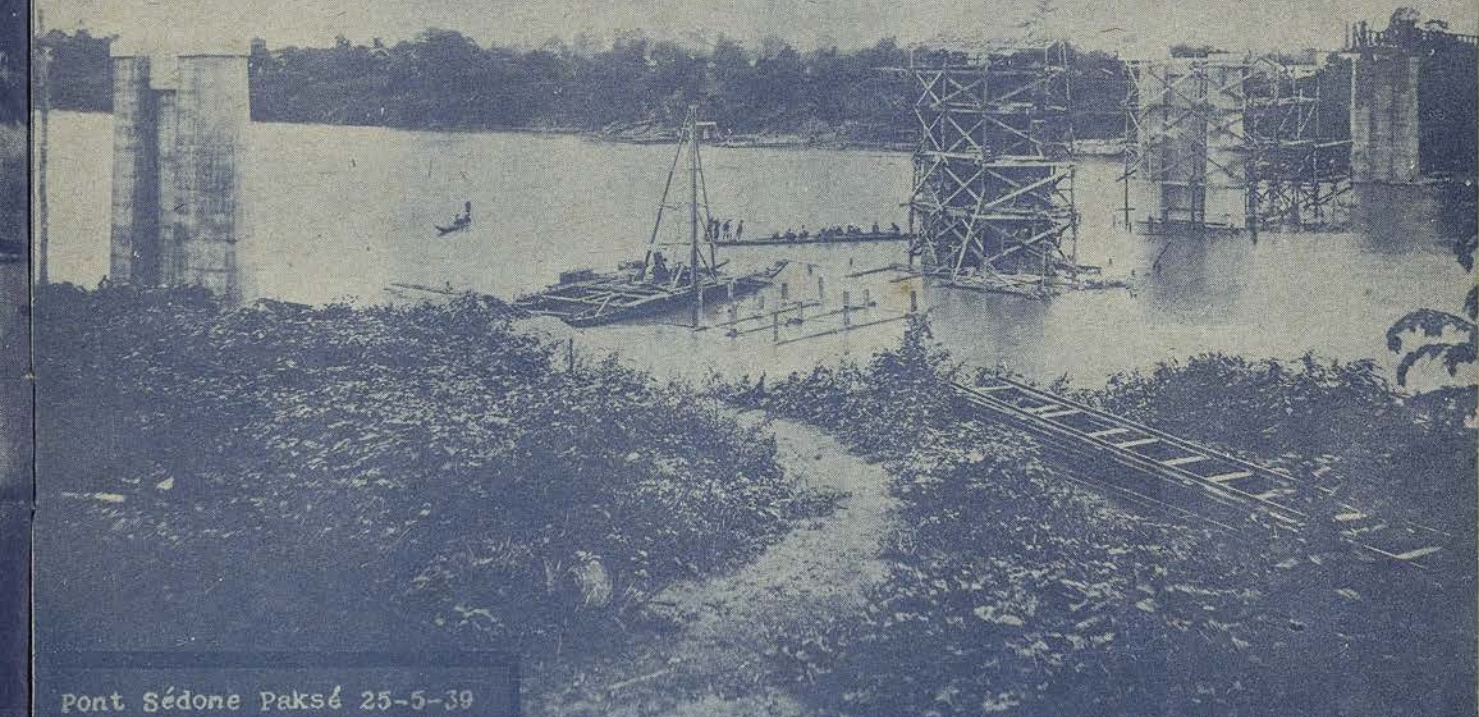




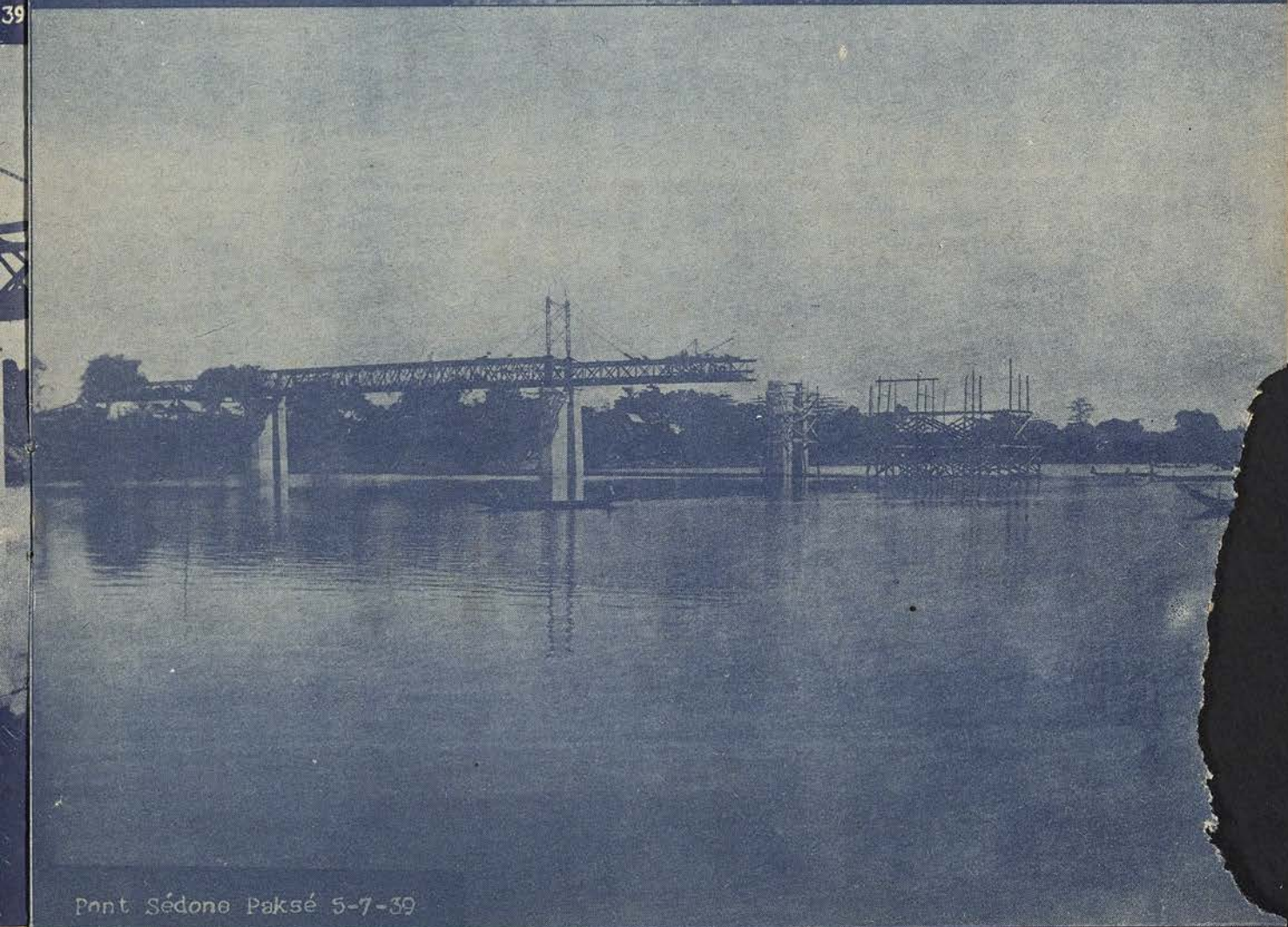
Pont Sédone - Paksé - 25-2-39



Pont Sédone Paksé 26-4-39



Pont Sédone Paksé 25-5-39



Pont Sédone Paksé 5-7-39

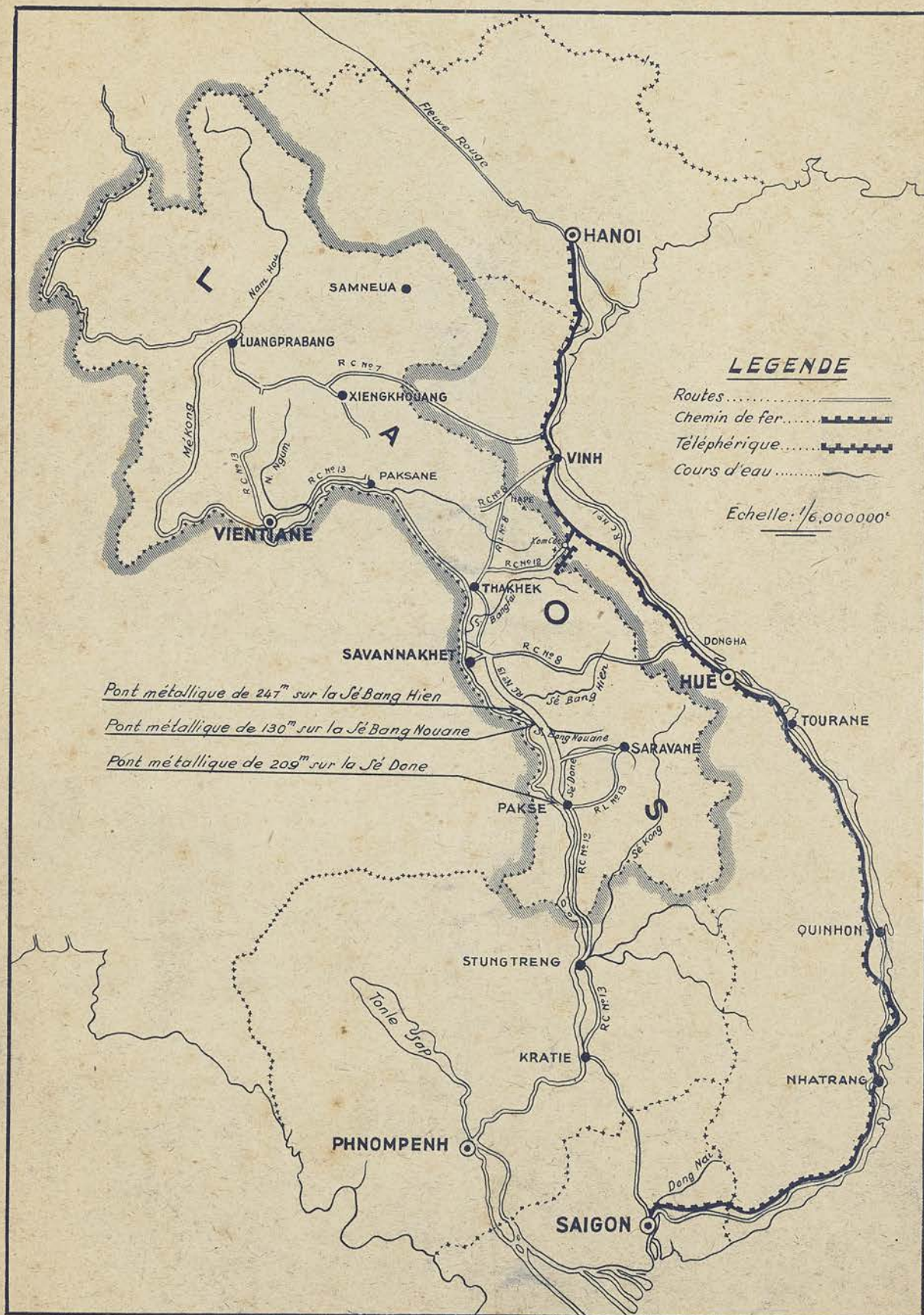


PONT SEDONE PAKSE 6.8.39



SEDONE PAKSE 25.8.39

LA ROUTE COLONIALE N° 13 ENTRE PAKSÉ ET LA ROUTE COLONIALE N° 9



LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Cochinchine)



M. LÊ-THANH-LONG (Conseiller fédéral Cochinchine)

Né le 14 juillet 1882 de feu. Lê-thanh-Son et Mai-thi-Thuoc au village de Phuoc-lê, province de Baria (Cochinchine), a débuté dans l'Administration le 14 janvier 1899 comme élève-secrétaire du Personnel indigène des Services Civils de Cochinchine.

A été nommé, après examen, Huyên de 2^e classe le 1^{er} janvier 1917, et Dôc-phu-su le 1^{er} janvier 1933 après avoir franchi les différents échelons de la hiérarchie.

Enfin, a été admis à la retraite pour ancienneté de service après trente et un ans de services effectifs, le 20 février 1933.

A servi dans les postes suivants :

— Au Bureau du Personnel (Cabinet de M. le Gouverneur de la Cochinchine de 1910 à 1917).

- Dans la province de Baclieu.
- Dans la province de Bêtré.
- Dans la province de Biên-hoa.
- Dans la province de Baria.

A fait partie du Conseil de province de Gocông, au titre de membre français, de 1932 à 1934.

A été élu membre, au titre français de la Chambre d'Agriculture de Cochinchine, aux élections du 29 juillet 1938.

Titulaire de la Médaille d'honneur en argent de 2^e classe depuis février 1914 et du Diplôme de Chevalier du Dragon d'Annam depuis 1925.

Admis à jouir des droits de citoyen français par décret du 12 janvier 1928.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Tonkin)



S. E. HO-DAC-DIÊM, Docteur en Droit,
Tông-Dộc à Hà-Dông

S. E. Ho-dac-Diêm qui vient de succéder à S. E. le Baron Vi-van-Dinh comme Tông-dộc de Hadong, est né au village de An-truyền, huyên de Phu-vang, province de Thua-thiên (Hué), de feu S. E. Ho-dac-Trung, Đông-cac et ancien Ministre de la Cour d'Annam.

Il débuta en 1924 dans la carrière mandarinale comme *thu-ky* (secrétaire) au Secrétariat particulier de la Cour de Hué.

Mis en disponibilité sur sa demande en 1926, il alla compléter ses études en France. Il en revint trois ans après avec le titre de Docteur en Droit. M. Ho-dac-Diêm reprend alors ses fonctions au Gouvernement annamite en qualité de secrétaire (*thu-ky*).

En 1929, il fut versé sur sa demande dans le cadre des mandarins du Tonkin avec le grade de An-sat de 2^e classe et fut désigné pour remplir les fonctions de *Thuong-ta* à Kiên-an.

Depuis son versement dans le cadre du Tonkin, il a rempli les fonctions ci-après :

1929, *Thuong-ta* à Bacninh ;

1930, Juge d'instruction à Phutho ; puis Président suppléant du Tribunal provincial de la même province ;

1931, Juge d'instruction près le tribunal provincial de Phuc-yên, Président suppléant de ce tribunal dans la même année ;

1933, Président suppléant du Tribunal du 2^e degré de Bacninh ;

1934, *Tuân-phu* à Hanam. Placé au mois de novembre de la même année en position hors cadre et désigné comme faisant fonctions de Tông-dộc pour siéger en qualité de membre titulaire de la 2^e Chambre de la Cour d'Appel à Hanoi ;

1941, Tông-dộc de Hadong.

Nommé Membre du Conseil fédéral par arrêté du Gouverneur Général du 4 août 1941.

★ ★

S. E. Ho-dac-Diêm est titulaire des décorations suivantes :

Commandeur de l'Ordre Impérial du Dragon d'Annam ;

Kim-Khanh de 3^e classe ;

Kim-Tiên de 2^e classe.

★ ★

Mandarin de grande race et de haute probité, ayant une connaissance très étendue du droit et des coutumes du pays et possédant une grande rectitude de jugement, M. le Tông-dộc Hô-dac-Diêm est une des grandes figures du mandarinat moderne.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Tonkin)



M NGUYỄN-VAN-HUYÊN

M. Nguyễn-van-Huyên est né le 16 novembre 1908 à Hanoi. Après de très solides études, il part pour Paris où il est reçu licencié-ès lettres (Mentions histoire et géographie) et licencié en droit. Parallèlement, de 1931 à 1935, il est chargé de l'enseignement de l'annamite à l'Ecole Nationale des langues orientales vivantes. En février 1934, il soutient brillamment une thèse de doctorat-ès lettres sur les deux sujets suivants :

Les chants alternés des garçons et des filles en Annam ;

L'habitation sur pilotis dans l'Asie du Sud-Est.

Rentré en Indochine à la fin de l'année 1935, il fut nommé professeur et chargé de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au Lycée du Protectorat, à Hanoi.

Tout en remplissant les devoirs de sa charge, il n'a jamais cessé de s'intéresser activement à la civilisation des pays annamites. M. George Cœdès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, lui ayant confié plusieurs missions d'études, il en a profité pour réunir de nombreuses notes sur l'organisation de la commune et de la famille annamites en rapport avec les problèmes religieux, et sur la structure sociale du Haut-Tonkin.

M. Nguyễn-van-Huyên a tiré de ses études et recherches plusieurs conférences pour le public de Hanoi. Il a parlé notamment au Musée

Louis-Finot de *l'Imagerie populaire annamite*, et du *Mariage chez les populations du Haut-Tonkin* ; à l'Université Indochinoise, de *l'Evolution du peuple annamite*, du *Problème de la culture en pays annamite*, etc... Il a publié en 1938 son étude sur les *Fêtes de Phu-dong*, à Bacninh, dans les *Cahiers de la Société de géographie de Hanoi*.

Par l'arrêté ministériel du 5 juin 1941, il a été nommé membre permanent de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Depuis son entrée à l'Ecole française d'Extrême-Orient, M. Nguyễn-van-Huyên a publié plusieurs travaux sur les pays d'Annam, notamment *l'Etude d'un génie tutélaire annamite, Li-phuc-Man* ; de *l'institution des castes au Tonkin* ; du *Problème de la paysannerie annamite* ; les *chants et les danses d'Ai-lao aux fêtes de Phu-dong*, où il a tenté d'analyser, avec objectivité, les éléments fondamentaux de la civilisation annamite.

Les difficultés de l'heure n'ont pas permis la publication d'une *Esquisse de la Civilisation annamite*, qu'il a rédigée en 1939-1940 pour la Direction de l'Instruction publique de l'Indochine.

Un *Recueil des chants de mariage thô précédé d'une étude du chu nô m thô* vient de sortir des presses dans la *Collection des Textes et Documents sur l'Indochine* publiée par l'Ecole française d'Extrême-Orient.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Tonkin)



Le Docteur VU-NGOC-ANH

Le D Vu-ngoc-Anh est né à Hanoi le 28 octobre 1901. Il est le fils de S. E. Vu-ngoc-Hoanh, Tông-dôc en retraite, Officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil privé du Tonkin.

Après d'excellentes études à l'Ecole Puginier et au Lycée Albert-Sarraut, il entre à la faculté de Médecine d'Hanoi. Il part ensuite terminer ses études médicales à Paris ; il est reçu Docteur en médecine avec Mention très honorable.

Reçu au concours des Médecins de l'Assistance en Indochine à Bordeaux, en décembre 1928, avec le n° 2 sur 6 candidats reçus. Il est successivement nommé :

Médecin stagiaire de l'Assistance médicale pour compter du 23 avril 1929 ;

Médecin de 5^e classe le 24 mai 1930 ;

Médecin de 4^e classe le 1^{er} juillet 1933 ;

Médecin de 3^e classe le 1^{er} juillet 1936 ;

Médecin de 2^e classe le 1^{er} juillet 1939 ;

Médecin de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1941 ;

Médecin-adjoint à Namdinh de juin 1929 à avril 1932 ;

Médecin-chef de l'Assistance à Thai-binh d'avril 1932 jusqu'à maintenant ;

De 1930 à 1940, il est désigné comme membre des Représentants du Peuple au Tonkin ;

En 1939, il est délégué de l'Indochine au cours de malariologie organisé en Malaisie par la Société des Nations ;

Puis, en 1940, il prend place parmi les membres du Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine.

BEL EXPLOIT D'UN PÊCHEUR A LA LIGNE EN ANNAM



Il existe à Hué quelques pêcheurs qui opèrent, les dimanches fastes, le long de la Côte d'Annam : à Langcô, à Thuan-an et à Cua-tung. Leur proie favorite est la vieille — en annamite *Ca-mu* — de quelques centaines de grammes. Cependant, quelques-uns, très rares il est vrai ont pu en prendre de plusieurs kilogrammes.

Mais la palme revient sans contexte à S. M. Bao-Dai.

Le jeune souverain, qui pratique tous les sports, y compris la chasse aux grands fauves, ne devait pas rester indifférent aux satisfactions de la pêche au lancer. L'apprentissage fut ra-

pide, et le menu fretin fut vite abandonné pour la « grosse pièce ». Son dernier record, à Langco, était une vieille de vingt kilogrammes. Pour un pêcheur à la ligne, c'est un joli tableau !

Sa Majesté devait pourtant mieux faire. Tout récemment, Elle a réussi à capturer au large de Quinhon, au moulinet, un monstre de vieille pesant 93 kilogrammes, mesurant 1 m. 75 de longueur et 1 m. 38 de tour.

Que l'hôte illustre du *Potomac* ne s'endorme pas ! Il a ici un concurrent sérieux.

AN-BINH NAM.

LE CHANT DE L'AVEUGLE

par LÊ-THANH-KHOI

SOUS le règne du roi Hung le Quatrième, il était au pays de Van-Lang un mandarin du nom de Cao. Le Ciel lui avait accordé deux enfants, deux fils qu'il appela Tan et Lang et qu'il chérissait d'un même amour.

Comme deux pousses de bambou aux tiges élancées, Cao-Tan et Cao-Lang croissaient en beauté et en force, et chaque jour ils apprenaient à s'aimer davantage. La même lampe studieuse éclairait leurs fronts penchés sur les mêmes textes, et le même soleil riait à leur jeux.

Leurs parents, attendris par ce spectacle, caressaient le vœu de les voir toujours unis comme le calice et le pistil des fleurs.

Hélas ! alors que Tan et Lang atteignaient leur dix-septième année, et voyaient mûrir les promesses de l'avenir, un incendie ruina la maison. Par bonheur, ils avaient échappé au feu, mais leur père était tombé sous les décombres, et leur mère blessée, sentant sa fin venir, murmura en leur étreignant les mains :

« Soyez fidèles l'un à l'autre, à jamais, mes enfants ! C'est le dernier souhait de votre mère mourante. Au delà des Sources Jaunes, si je pense que vous restez unis, mon âme sera heureuse et tranquille. »

S'étant agenouillés, ils baisèrent ses cheveux blancs. Un sourire passa au milieu de ses larmes, et son visage prit une expression de sérénité infinie. Elle expira. Alors ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et pleurèrent longuement.

Lorsque, après avoir allumé des baguettes d'encens, brûlé du papier votif, ils s'en furent se prosterner devant les tombes de leurs parents, ils se regardèrent tristement. Maintenant, il leur fallait partir ! Le malheur avait dispersé leurs biens comme leurs amis. Devant eux la route s'allongeait sans fin et sans espoir, et chaque pas allait les séparer davantage des cendres des morts vénérés.

« Mais qu'importent les peines, Lang, puisque nous sommes l'un près de l'autre ! », disait Tan à son frère. — « Nous irons travailler dans les artisanats et dans les fermes. Et puis les oiseaux chantent et les sources sont claires. Que les bons génies et les mânes de nos ancêtres nous protègent ! »

Or un jour, comme ils marchaient dans la chaleur de l'été approchant, par un chemin

désert, ils entendirent soudain, à travers le bruissement des feuilles, le bruit agréable d'un moulin à paddy. Bientôt, au détour du sentier un toit de chaume apparut parmi des bananiers. Des y-langs se miraient dans un bassin verdâtre. Au fond de la cour, sous une claie de bambou tressé, où s'enroulaient des antigones, une jeune fille tirait le moulin.

Son visage ovale aux traits fins et purs avait une expression enfantine et pleine de douceur. Sur le sol, à ses pieds, un moineau en sautillant picorait des grains de paddy. De temps en temps, il levait la tête vers elle et poussait de petits cris, et elle lui souriait doucement.

Ils s'étaient arrêtés, charmés par ce tableau, toute leur fatigue semblait s'être évanouie, et ils la contemplaient, belle et bonne comme ces fées qu'on représente dans les images populaires.

En ce moment elle tourna la tête, et les aperçut, son visage s'éclaira :

— « Père, s'écria-t-elle, viens donc ! Voilà deux ouvriers. Le soleil du cinquième mois va mûrir nos riz, il nous faudra des gens pour les faucher. »

Un grand vieillard parut.

A la vue des deux jeunes gens, il sembla surpris de leur bonne mine. Et lisant dans leurs yeux la franchise et la bonté, il les interrogea avec bienveillance.

Quand il eut appris leur histoire, il fut touché de leur malheur et de leur affection mutuelle. Puis il songea à l'autel de ses ancêtres que nulle main après sa mort ne pourrait encenser et fleurir, et il désira adopter l'un d'eux. Il leur dit :

— « J'ai connu vos parents. Puisque vous êtes orphelins maintenant et que les Génies vous ont conduits ici, demeurez avec moi. Car je n'ai pas de fils, je suis vieux et mon affliction est très grande. »

Des larmes coulèrent de leurs yeux, ils se prosternèrent devant lui, et le remercièrent.

Luu-Ong était le maître d'école du village. Il apprenait aux enfants à tracer les caractères chinois et leur lisait des poèmes de Li-tai-Pé. Du matin au soir, de la petite école, les voix claires rythmant les périodes anciennes, se mêlaient aux bruits d'ailes et aux gazouillis des oiseaux.

Chaque jour, Cao-Tan et Cao-Lang venaient écouter ses leçons et le vieux lettré, voyant

leur intelligence luire comme une étoile, se réjouissait. Mais quoi que les deux frères fussent égaux par l'esprit et par le cœur, Luu-Ong préférait Lang le plus jeune, et aimait à s'entretenir avec lui de la philosophie chinoise. Et Tan voyant cela était heureux et fier de voir encourager son cadet.

Cependant l'été était venu tout à fait, et faisait plier les épis mûrs dans les champs dorés. Dès l'aurore, aux cris des poules d'eau, les moissonneurs en file, s'en allaient à la rizière, en chantant.

Puis, courbés au ras du sol, faucille en main, pas à pas, ils coupaient les épis, et à chaque crissement une blonde poignée s'épandait sur le sol.

A midi, l'ombre d'un banian les accueillait au repos. La jeune fille venait leur apporter des plateaux de nourriture. Tan et Lang la regardaient, émus, marcher par les diguettes, sa silhouette si fine se détachant sur le ciel bleu, harmonieusement.

Le vent courbait les moissons, çà et là quelques aigrettes planaient, les ailes grandes ouvertes, immobiles dans leur vol blanc. Très loin arrivait dans l'air le son tranquille et lent d'un gong. Une paix sereine s'étendait sur le paysage, et un bonheur calme emplissait leur cœur.

Un jour, ils étaient allés tous les quatre herboriser dans la forêt. Luu-Ong, la main appuyée sur l'épaule de Cao-Lang, lui disait :

— « Le sage idéal, mon enfant, est une force qui préside à la vie universelle. Car il ne s'est perfectionné lui-même que pour rendre meilleurs les autres hommes. Souvent le Maître, après avoir fait de la musique, s'adressait ainsi à ses disciples : « Imitez l'ouvrier qui taille et polit la pierre précieuse ! que la raison règle vos cœurs et les purifie des tâches qu'ont créées les passions. C'est alors seulement que, libérés par la sagesse, vos âmes pourront s'élever à la connaissance du Ciel et de la terre, et elles monteront vers la Vérité, comme un vol de hérons sacrés dans la clarté du jour. »

Luu-Thi cueillait des fleurs sauvages et en faisait un bouquet. La chanson stridente des cigales se mêlait au bourdonnement des abeilles qui voletaient, jaunes d'or, ivres de miel. Mille bruits, mille senteurs sortaient des herbes, des feuilles, des fleurs, de l'air. Tout exhalait l'odeur de la riche saison. Et sur tout, le soleil, le chaud soleil du cinquième mois tombait, jetant des éclairs sur la frondaison, et faisant pleuvoir dans les allées des perles de lumière.

— « J'ai chaud, s'écria-t-elle. Oh ! Tan, je vois, là-bas, le long des buissons d'hibiscus, une source qui miroite, toute blanche de soleil. »

Elle y courut, et s'agenouilla pour boire. Quand elle releva la tête, rosie par la course et brillante de gouttelettes d'eau, il ne put s'empêcher de murmurer :

— « Comme tu es jolie, Luu-Thi ! »

Elle tourna précipitamment la tête, et dit :

— « Regarde ce lézard qui se chauffe au soleil, la bouche ouverte, là. »

— « Ah oui ! qu'il est beau !... Non, qu'il est laid ! »

Ils se regardèrent, rougirent et détournèrent la tête. Cao-Lang, qui arrivait, surprit leur attitude embarrassée et ressentit comme un choc au cœur qu'il ne put expliquer.

Ils revinrent silencieux.

Maintenant la moisson était faite, et les granges où s'entassaient les gerbes embaumaient la bonne odeur des riz.

Par cette nuit de juin, le village était en fête. Sur la place devant la maison commune, qu'éclairaient faiblement des lanternes suspendues aux branches des arbres, on avait tendu une corde vibrante entre deux piquets plantés en terre. Assis sur des nattes fleuries, les notables allaient, suivant la tradition, juger les meilleures chansons et leur décerner les prix.

Le long des haies de cactus s'en venaient par groupes, garçons et filles. Et voici que de l'ombre, une voix s'éleva qui chantait doucement :

Hier, en me rendant à la source voisine,
Je vous ai vu passer sous les bambous en fleurs,
Et depuis votre image, ainsi qu'une églantine,
Fleurit la solitude et l'ombre de mon cœur.

Cao-Tan et Luu-Thi se promenaient à pas lents, sur le gazon moelleux. Les cigales chantaient sous les mottes de foin, dans l'ombre scintillaient des lucioles.

— « Asseyons-nous un moment », dit-elle.

Ils s'assirent dans l'herbe. Cao-Tan entendait palpiter son cœur.

A travers la brise parfumée leur venaient les échos de la chanson lointaine :

Vos yeux ont la douceur d'un ciel calme d'automne
Que caresse un rayon alangui de soleil,
Et vos lèvres sourient comme le flot frissonne
Quand le vent du matin touche le lac vermeil.

— « Luu-Thi..., murmura-t-il, vois, la lune monte à l'horizon, un rayon qui glisse à tra-

vers le feuillage fait briller plus doucement tes yeux. »

— « Pourquoi me parles-tu ainsi, Cao-Tan, dit-elle. Ai-je donc changé tout à coup ? »

Mais il sentait sa main frémir dans la sienne et il dit en tremblant : « Je vous aime ».

Elle ne répondit rien, mais un frais parfum l'effleura, et il sentit sa tête se poser légèrement sur son épaule. Son cœur fut ébloui d'amour.

Luu-Ong consentit à leur mariage. Et les jours se levaient pour Cao-Tan, heureux et clairs comme l'eau d'un ruisseau.

Hélas ! son bonheur eût été sans mélange, s'il n'avait pas vu son frère de jour en jour plus sombre.

Seul, Lang errait dans la forêt. Pensif et immobile, il restait assis, sur une roche isolée, à contempler la chute des feuilles.

— « Qu'ai-je donc ? se demandait-il, hélas ! mon cœur est plein d'un vide immense, je fuis la clarté du jour et j'évite mon frère. Mon âme inquiète appelle une chose, mais quoi ? »

Souvent Tan voyant son frère troublé, s'intéressait : « Quel chagrin te ronge, dis-le moi, ô mon frère ! Ne puis-je donc rien pour toi ? » Lang détournait la tête et ses yeux s'emplissaient de larmes, sans qu'il sut pourquoi.

Un jour, il entra par hasard dans la chambre de Luu-Ong. Un livre était ouvert sur la table. Il lut ces vers d'un poète chinois :

« Le printemps est revenu. Je vous envoie cette branche de pêcher de mon jardin, encore humide de rosée. Les fleurs vous diront mes sentiments, car puis-je écrire une lettre, ô mon amie ! Lorsque je pense à vous, mille paroles se pressent sur mes lèvres que je voudrais vous murmurer tout bas, mais chaque fois que je prends mon pinceau, les seuls mots qui me viennent sont ceux que je prononce sans cesse : « Je vous aime... »

Le livre tomba de ses mains : hélas ! il avait connu la cause de son mal.

Alors il voulut s'enfuir et s'échappa un soir. Il erra dans la forêt. Il marcha sans le savoir, ne sentant ni le vent, ni la ronce qui s'accrochait à ses habits. Le matin le trouva gisant au bord d'une petite rivière, épuisé.

Il se souvint alors des heureux jours d'autan où la lumière brillait si sereine pour tous deux, et les dernières paroles de leur mère lui revenaient au cœur. Et les larmes que sa trop grande douleur avait étouffées d'abord jaillirent, et il pleura amèrement.

— « O mère, s'écriait-il, pardonnez-moi ! Je n'ai pu rester fidèle à ma promesse. Mais

mon cœur est si lourd de peine, et ni l'enseignement de mon maître, ni ma pauvre raison n'ont pu l'apaiser ! »

Son cœur se brisa de chagrin.

Dès que Cao-Tan s'aperçut de la disparition de son frère, il courut sur ses traces, sans avertir sa femme, tourmenté d'un souci secret. Mais en vain fouillait-il les buissons et les taillis : seul l'écho répétait ses appels angoissés, et il n'entrevit que le lièvre qui détaillait dans les herbes ou l'aile d'un hibou. Au bout d'une journée, il arriva à la rivière, et soudain découvrit sur la berge le cadavre de son frère.

Il crut que son âme s'échappait.

— « O malheureux, gémit-il, pourquoi ai-je été si égoïste dans mon bonheur que je n'ai pas su le comprendre ? Et tu es mort, Lang, par amitié pour moi, par honneur ! Ah, puisque nous ne sommes plus réunis dans la vie, pour remplir ma promesse faite à ma mère, puisse-je mourir aussi, afin de te payer là-bas ma dette d'amitié ! »

Et la légende dit qu'il pleura tant qu'il mourut.

Cependant Luu-Thi, désolée, était partie à la recherche de son mari. Elle se lamentait :

— « Voilà que mon époux et mon frère m'ont quittée. Qu'ai-je fait, ô Ciel, pour mériter une telle infortune ? O Tan, où que le sort t'emporte, il me serait doux de te suivre, la vie, c'est toi ! »

Ayant erré plusieurs jours, elle parvint à la même rivière et aperçut les deux cadavres. Doutant de son malheur, elle leva les yeux au ciel et s'approcha. Elle les vit, poussa un cri, et tomba morte.

Le lendemain matin, des bûcherons découvrirent leurs corps gisant l'un près de l'autre. Ils admirèrent leur fraîcheur, pareille à celle de la rosée, comme si les Génies pitoyables avaient voulu leur conserver dans la mort même leur beauté. Puis, selon les rites, ils les ensevelirent à l'endroit même.

Or la nuit suivante un miracle se produisit. De la tombe de Cao-Tan jaillit un palmier vert aux larges feuilles, et une liane sortie de celle de Luu-Thi qui vint s'enrouler autour de lui, tandis que sur celle de Cao-Lang surgit un bloc de pierre blanche.

Et le peuple ayant su leur histoire, comprit à ce signe que le Ciel voulait perpétuer ces exemples d'amitié et d'honneur : « C'est pourquoi il leur éleva un temple, sur le fronton duquel on inscrivit : « A la concorde des frères, et à la foi des époux ».

Et la foule des fidèles y vint en pèlerinage, et le récit de ces prodiges parvint à la Cour

du roi Hung. Comme il était pieux, il voulut visiter le lieu saint.

Ayant fleuri l'autel et allumé des baguettes d'encens, il contempla longtemps le bétel et l'aréquier enlacés dont l'ombre couvrait la pierre, et il songeait :

« Ne pleure plus, Cao-Lang, ton mal est sans espoir, mais le Ciel dans sa pitié infinie a permis qu'une feuille de bétel vienne effleurer ta pierre. Amour, amitié ! Eh, qu'importe qu'ils soient morts, puisqu'on se souvient d'eux. »

Alors un ministre très vieux et très sage dit :

— « Sire, c'est la parfaite union des âmes de ces trois jeunes gens qu'a voulu récompenser le Ciel. Il semble donc que les formes sous lesquelles ont refleuré leurs cendres doivent aussi s'unir. »

Hung-Vuong loua cet avis. Il fit broyer une noix de l'aréquier et une feuille de bétel avec un morceau de la pierre réduite en poudre, et mâcha le mélange.

Aussitôt un parfum nouveau, sucré et légèrement amer, emplît sa bouche, ses lèvres devinrent fraîches et rouges. Charmé, le roi déclara :

— « Pour commémorer le souvenir de ces pieuses amours, que mon peuple répande partout la culture de ces plantes. En toutes occasions, aux cérémonies et aux fêtes publiques et privées, ils présenteront l'arec et le bétel comme la plus pure offrande ».

Ainsi fut fait. C'est de ce jour qu'en Annam on chique le bétel, et chacun a toujours observé les désirs de Hung-Vuong.

Quand l'aréquier est en fleurs, son odeur embaume tout l'air environnant, et l'amoureux se réjouit dans son cœur. Car c'est bientôt le temps où la noix devient mûre, la belle noix verte qu'il ira offrir à sa fiancée, avec une feuille de bétel et un peu de chaux, dont le mélange est si doux et légèrement amer.

LÊ-THANH-KHOI.

Le Maréchal a dit :

« J'ai pu constater en mainte circonstance, avec une peine réelle, que les intentions du Gouvernement étaient travesties et dénaturées par une propagande perfide et que des mesures mûrement réfléchies étaient empêchées de porter leurs fruits par l'inertie, l'incapacité ou la trahison d'un trop grand nombre d'agents d'exécution.

« Ces défaillances, ces trahisons seront recherchées et sanctionnées. »

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

L'aide anglaise à la Russie et la guerre sur le Front russe.

Il n'est pas sans ironie d'avoir à entendre Radio Moscou lui-même se répandre en lamentations amères sur le platonisme de l'aide anglaise ! Au vrai que dit Radio Moscou ? Voici : « Le commentateur de Radio Moscou, M. John Gibbon, s'était élevé il y a quelques jours, contre le platonisme de l'aide anglaise qui s'est exprimée surtout par de nombreux télégrammes de sympathie ». Ailleurs, M. Cuvénik, Président de l'Union Syndicale de l'Union Soviétique, disait : « Les Russes se rappellent encore ce que les puissances occidentales ont oublié : le rôle joué dans la dernière guerre dans le miracle de la Marne par les troupes russes avançant sur le front oriental. Ils ont l'impression que les Anglais se contentent de les encourager de la voix et de faire des promesses alors qu'une bataille gigantesque ravage l'Union Soviétique et tue les meilleurs de ses fils ».

Il est évident que ce n'est pas l'impression des Russes seuls mais encore celle de tous les hommes qui veulent considérer les faits objectivement. Car il est évident, une fois encore, que M. Winston Churchill joue le jeu qu'il a toujours pratiqué depuis cette guerre : lutter contre les Allemands avec les poitrines alliées et non avec les soldats anglais ; faire la guerre aux troupes de l'Axe avec les Canadiens, les Australiens, les Néo-Zélandais, les Sud-Africains, les Hindous, les Grecs, les Yougoslaves, les Egyptiens, les Hollandais, les Norvégiens, les Belges, les Polonais, les Danois, — n'oublions pas les Français — et les Russes, mais en évitant de faire avancer des poitrines anglaises. M. Winston Churchill est du reste pris à qualité et non pas personnellement. Il joue sa partie avec un admirable égoïsme, il convient de le reconnaître, mais il la joue spécifiquement en Anglais.

Il a fallu que cette évidence — qui n'avait fait aucune impression sur les Français — ait crevé les yeux des Russes pour que le Monde soit arrêté enfin sur le mobile vrai, profond, de la lutte anglaise contre le Reich : l'intérêt. « Les faits que nous vivons, a dit le Général Weygand en parlant de cette guerre et de ses conséquences, et les grandes questions qui se posent, il faut les mettre dans leur véritable cadre. Pour cela, il est nécessaire de remonter à la fin de l'autre guerre et se souvenir que le motif principal des actions d'un Etat est l'intérêt. Il n'y a qu'un seul pays au monde qui fasse passer les sentiments avant l'intérêt : c'est la France, mais il est seul de son espèce ». Nous avons bien vu où cela nous a conduit.

Pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus, je les renvoie à l'admirable page d'histoire que constitue l'allocation du Général Weygand du 29 octobre 1940 aux officiers des armées de Terre, de Mer et de l'Air à Dakar. Ils auront à apprécier ceci : lorsque la France se trouvait en perdition, le 10 juin 1940, M. Winston Churchill — exactement au courant de la situation — *refusa d'envoyer au secours des armées françaises en déroute l'aviation de chasse de la Home Defense* qui avait fort bien travaillé en France au moment de Dunkerque. « M. Churchill estimait qu'il ne voulait pas sacrifier une force au profit d'une armée dont la force était chancelante ».

Tout de même, cette fois, mis au pied du mur par une opinion publique russe indignée, Londres a cru devoir répondre par un bombardement massif de Berlin effectué par des appareils du type forteresses volantes. Action plus morale qu'effective puisque Berlin annonça le jour même que l'on déplorait 20 morts à la suite de ce formidable bombardement. L'occupation du Spitzberg procède du

même souci de concilier l'intérêt anglais avec la nécessité de donner aux Russes l'impression qu'une aide réelle leur était apportée. Cette activité scandinave au Spitzberg — ce sont les Canadiens (habituels au froid) qui ont fait les frais de l'expédition — ne doit cependant tromper personne : il y a dans cet archipel 300.000 tonnes de charbon à extraire par an. Ce qui est évidemment à considérer.

Mais comment, nous Français, ne pas rapprocher cette conduite anglaise de cette décision prise récemment par le Canada contre nos compatriotes de Saint-Pierre et Miquelon : « Le Gouvernement canadien a annoncé le 24 août au soir que les exportations de charbon à destination de Saint-Pierre et Miquelon seront désormais interdites ».

Peut-être n'avez-vous pas très présent à l'esprit ce que représente ce dernier vestige des possessions françaises de l'Amérique du Nord. Je vais vous le dire : trois petites îles rocheuses, Saint-Pierre d'une part et de l'autre la Grande Miquelon et la Petite Miquelon. En tout 240 km². Un grain de sable par conséquent dans l'Océan. 4.000 habitants cependant dans des maisons en bois aux fenêtres basses fleuries. 4.000 pêcheurs basques, normands ou bretons parlant leurs patois et représentant un véritable morceau de vieille France fixé au Sud de Terre-Neuve. 4.000 habitants consommant peut-être pour leurs usages domestiques et industriels, environ 4.000 tonnes de charbon. 4.000 tonnes vous m'écoutez ! 4.000 tonnes qu'on va leur supprimer quand les mêmes Canadiens occupent le Spitzberg où les mines produisent 300.000 tonnes par an ! Ce sont des choses qu'il faut savoir et faire connaître, même au prix d'une digression. Je suis satisfait d'avoir dit ma pensée à ce sujet.

Pour en revenir à l'aide anglaise, j'ajoute que mise au pied du mur la *Royal Air Force* a été dans l'obligation d'envoyer environ une centaine de *Spitfire* pour venir en aide aux Russes sur leur propre front. Est-ce le commencement d'une intervention anglaise effective sur le continent ? Nous en doutons.

Quoi qu'il en soit, la bataille germano-russe entre dans sa 13^e semaine avec des gains matériels et territoriaux considérables pour les pays de l'Axe mais avec une résistance acharnée des Russes, résistance que prolonge encore l'aide totale industrielle américaine.

Au 15 septembre 1941, Leningrad, bien que totalement encerclée et soumise au bombardement incessant des canons lourds et des avions, résiste. 35 divisions encerclées dans le camp retranché, trois millions de civils sont l'enjeu de ce siège tragique.

Au Centre, une offensive du Maréchal Timochenko en direction de Smolensk-Gomel, montée avec des moyens motorisés considérables semble avoir remporté des gains locaux importants.

Au Sud, Odessa qui a reçu par mer des renforts appréciables, résiste opiniâtrement à la poussée germano-italo-roumaine.

Sur ces hécatombes de morts, la neige commence à tomber. Dans quinze jours, de Mourmansk à Odessa, un grand linceul blanc recouvrira le plus vaste champ de bataille des temps modernes où des millions d'hommes morts reposeront pour la défense d'une idéologie.

Et comme si ce front ne paraissait pas assez vaste encore, voici qu'entre la Russie et la Bulgarie vient d'être échangé un instrument diplomatique qui laisse entrevoir rien moins qu'une rupture des relations entre les deux pays, cependant qu'en Iran où les Anglais partagent à très grand contre-cœur le pays avec les troupes soviéti-

ques, le Général Wawell réclame avec la livraison de tous les Allemands de Perse, l'expulsion des 7.000 Bulgares de Téhéran.

Au soir de la 12^e semaine de la guerre germano-russe les choses en sont là. Sur le dos des Persans, Anglais et Russes font apparemment bon ménage en respirant ensemble le parfum des roses d'Ispahan. Pour combien de temps ? Même en Perse les roses ont des épines.

Le Président Franklin Roosevelt a parlé.

Son discours a été prononcé dans des circonstances bien particulières. Il faut d'abord s'en souvenir pour comprendre l'opportunité du discours. Le 4 septembre, le torpilleur américain Greer, se trouvant à quelque 200 milles à l'Ouest de l'Irlande, avait été frôlé par deux torpilles lancées par un sous-marin allemand. Celui-ci aurait été, par la suite, atteint par des grenades sous-marines du torpilleur. 72 heures plus tard, le 7 septembre, le *Steel Seafarer*, transporteur de matériel américain pour le Proche-Orient anglais, recevait une bombe d'avion qui l'envoyait immédiatement par le fond en Mer Rouge. 72 heures encore après, le 11 septembre, le *Sessa* a été torpillé en Atlantique. L'avion était allemand comme les sous-marins. Aucune contestation n'est venue du reste du côté du Reich. Aussi bien l'allocation radiodiffusée du Président de la Grande République américaine a-t-elle eue une véritable valeur d'actualité. Voyons les radios.

Washington, 11 septembre — Arip. — « Dans son allocution radiodiffusée, le Président Roosevelt a averti « carrément », l'Allemagne et l'Italie que dorénavant leurs navires de guerre entreraient dans les eaux défensives des Etats-Unis « à leurs risques et périls ».

« Les ordres que j'ai donnés — a déclaré M. Roosevelt — comme Commandant en Chef de l'Armée et de la Marine des Etats-Unis sont applicables immédiatement. La responsabilité de cette politique incombe à l'Allemagne. Il n'y aura pas de coups de feu tirés à moins que l'Allemagne ne continue à les chercher. »

D'autre part le Président a annoncé qu'un sous-marin avait suivi le 3 juillet dernier dans les eaux Nord-américaines un cuirassé de la marine des U. S. A. et que le sous-marin avait manœuvré pour se mettre en position d'attaque.

« Nous n'avons pas cherché avec le Chancelier Hitler une guerre à coups de canon ; nous ne la chercherons pas non plus maintenant, mais nous ne désirons pas la paix au point de tolérer pour la conserver qu'on attaque nos navires marchands lorsqu'ils se livrent à leur activité normale. »

« Une fois que le contrôle des mers serait aux mains du Chancelier Hitler, ses desseins deviendraient clairs : s'assurer la domination des Etats-Unis et de l'hémisphère occidental. »

D'autre part l'affirmation faite par le Président que « la politique américaine de la liberté des mers s'applique aussi au Pacifique » est interprétée comme une allusion à la voie directe San Francisco-Wladivostok.

Si la position des Etats-Unis est devenue extrêmement claire, celle des Allemands ne l'est pas moins. Entre deux doctrines aussi irréductibles un compromis semble impossible. On est donc à la merci d'un incident susceptible d'entraîner les U. S. A. dans un conflit qui, pratiquement, ne changerait guère aux positions actuellement acquises.

L'extension vers l'Angleterre de la zone d-s patrouilles américaines a peut-être eu pour effet de réduire le nombre des navires coulés, mais certainement pas dans la proportion que le Premier Britannique souhaiterait. Le tonnage du *shipping* envoyé par le fond est important si l'on juge par le tableau de chasse allemand de la semaine écoulée (6 au 13 septembre) : 292.000 tonnes dont 199.000 tonnes coulées par actions sous-marines et 93.000 tonnes par la *Luftwaffe*.

La bataille de l'Atlantique n'est donc pas terminée.

D'ailleurs le Premier Ministre ne prévoit-il pas une diminution du ravitaillement importé d'Amérique ? (Londres, 9 septembre 1941 source française — Arip).

Détente en Extrême-Orient.

L'annonce qu'un accord de principe était intervenu le 6 septembre entre le Japon et les Etats-Unis pour le règlement des affaires du Pacifique a apporté une évidente satisfaction en Extrême-Orient. Accord de principe toutefois, car de nombreuses affaires pendantes restent à régler, notamment l'incident de Chine.

La position japonaise vis-à-vis du ravitaillement américain par Vladivostok a certainement contribué à clarifier la situation. Il paraît en effet certain, à présent, que Tokyo a donné toutes assurances à Washington au sujet de la libre pratique de cette voie.

Il semble également admis que le règlement de l'affaire nippon-chinoise conditionnerait les accords à venir. Tokyo et Washington sembleraient s'être mis d'accord pour favoriser une entente entre Nankin et Tchongking. Les deux frères ennemis Tchang-kai-Shek et Wang-ching-Wei parviendront-ils à se mettre d'accord ? La paix dans l'Extrême-Orient dépend en partie de cette entente.

Londres est resté spectateur, ne voulant pas, bien entendu, donner l'impression à l'opinion japonaise d'une entente anglo-américaine à réaliser sur le dos du Japon. Mais on peut être tout à fait certain que l'accord nippon-américain sera suivi d'un accord anglo-nippon. Ainsi les apparences seraient sauvées et l'on aurait ainsi ménagé l'amour-propre de l'Empire du Soleil Levant.

Seule l'Allemagne paraît faire grise mine, bien que l'Amiral Toyoda ait confirmé à l'ambassadeur du Reich, le Général Ott, que l'accord avec l'Amérique n'était nullement contraire au pacte tripartite dont, au reste, le but était de prévenir toute extension du conflit en Extrême-Orient.

Le Japon s'inspire donc de ses intérêts seuls tout en restant fidèle au pacte tripartite. Mais cette politique réaliste ne permettra l'atténuation ou la suppression des mesures de blocus économique, financier, militaire, naval anglo-américaines qu'en fonction du règlement des questions pendantes parmi lesquelles figurent d'abord le conflit sino-japonais.

La vie en France.

La France poursuit sa remise en ordre intérieure et procède au Rassemblement de toutes les énergies françaises comme à l'épuration des éléments troubles de la population.

Pour le premier point, les pourparlers se poursuivent à Vichy en vue de la constitution du *Parti unique* annoncé par le Maréchal Pétain dans son discours du 31 août aux légionnaires français anciens combattants. Le Chef de l'Etat avait déclaré qu'il convenait d'élargir le recrutement de la Légion et lui adjoindre ceux qui, faute de titres militaires, ne pouvaient en faire partie.

Dans la pensée du Maréchal, ce groupement de toutes les bonnes volontés françaises était destiné à assurer le triomphe de la Révolution nationale.

M. Pucheu, dans une interview donnée à un hebdomadaire en zone occupée, a déclaré que le parti unique rapprochant toutes les classes de la Nation était nécessaire pour la construction de l'avenir.

Les conséquences de cet élargissement sont à l'étude. Deux tendances étant actuellement en présence :

1^o Une fraction favorable à l'élargissement du recrutement de la Légion, a accepté son intégration pure et simple en parti unique ;

2^o Une fraction opposée à l'intégration pure et simple qui redoute que, profitant des facilités offertes, des éléments douteux (communistes camouflés ou francs-maçons) ne se glissent dans le parti unique et viennent miner l'esprit des anciens combattants légionnaires.

En ce qui concerne la répression des activités antinationales, le *Tribunal d'Etat* annoncé au dernier Conseil des Ministres vient d'être constitué ; il pourra juger les instigateurs de toutes les activités antinationales.

Il comprendra deux sections : une à Paris, une à Lyon. Cette juridiction exceptionnelle s'ajoute aux « sections spéciales » déjà en fonction, mais qui peuvent seulement faire comparaître les individus coupables de propagande communiste. Il comprend 14 membres : un Président et un Vice-Président choisis dans la magistrature, les autres désignés librement par le Gouvernement. Les jugements — mort, travaux forcés, internement — sont immédiatement exécutoires et sans appel.

Cette juridiction permet de suppléer aux insuffisances des tribunaux habituels désarmés par le fait que les textes juridiques ne suffisent pas pour atteindre les auteurs réels des crimes poursuivis. D'autre part, elle vise à punir les exécutants, mais également les membres responsables qui, sans jamais agir eux-mêmes, n'en commettent pas moins de véritables délits en dirigeant l'action antinationale.

Parallèlement à la création de cette juridiction le Gouvernement vient de constituer également le *Conseil de Justice*, créé au cours du Conseil des Ministres de samedi dernier.

Le Conseil de Justice se rapprochera d'un tribunal révolutionnaire en ce sens qu'il jugera en toute équité et non sur les textes, le crime sur lequel il aura à statuer, la responsabilité de la défaite, échappant au code actuel. On ignore toutefois si la peine sera décrétée par lui ou le Maréchal. Celui-ci en tout cas, jouera un rôle important conformément au droit que lui confère l'acte constitutionnel n° 7.

Il ne s'agit donc pas d'une organisation juridique proprement dite. Il proposera au Chef de l'Etat son avis sur les différents cas avant le 15 octobre prochain.

Cette action ne mettra d'ailleurs pas fin à celle de la Cour Suprême de Riom qui, jugeant suivant les codes en vigueur poursuivra l'instruction ordinaire qui est entreprise depuis un an.

Dans la poursuite des responsables de la défaite, comme dans la répression énergique de toutes les activités antinationales, le Gouvernement dispose d'un instrument qui lui permet de frapper vite et fort.

Procédant enfin du même souci d'être exactement renseigné sur les besoins du pays afin d'y pourvoir, une *Commission d'Information générale* a été constituée au Conseil d'Etat. Les points sur lesquels le Maréchal désire posséder des informations exactes sont les suivants :

- 1° Carburants, chauffage et matières premières ;
 - 2° Prisonniers de guerre (présent et avenir) ;
 - 3° Secours national, bilan de son œuvre charitable.
- Prévisions ;
- 4° Aménagement de la région parisienne ;
 - 5° Légion française des combattants et volontaires de la Révolution nationale ;
 - 6° Ravitaillement : répartition et rationnement ;
 - 7° Production agricole et vie paysanne ;
 - 8° Transports ;
 - 9° Insuffisance de la production (textiles, chaussures) ;
 - 10° Rôle et avenir du commerce ;

11° Questions sociales et économiques, parmi lesquelles s'inscrivent l'évolution de la loi sur les assurances sociales et celles intéressant les vieux travailleurs.

Ainsi, au milieu du gigantesque conflit qui désole l'Europe, la France, résolument décidée à retrouver l'ordre et la paix intérieure sans lesquels aucune production en matière sociale, économique et politique ne peut être durable, a pris les mesures de salut public du moment qui s'imposaient, sous peine de voir le pays voué à l'anarchie et subir dans toute sa rigueur une répression que le vainqueur, hélas ! peut toujours imposer par la force. Voyez Pologne.

LA VIE INDOCHINOISE

L'Amiral d'Escadre DECOUX, Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Un télégramme *Arip* du 6 septembre, nous a appris la promotion de l'Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur.

L'Indochine a été unanime pour applaudir. M. Jean Saumont, dans la *Volonté Indochinoise*, écrit à ce sujet :

« En ces temps incertains et difficiles, maintenir l'Indochine dans la bonne route était indispensable. L'Amiral y a réussi avec adresse et fermeté. La distinction rare dont il est l'objet aujourd'hui ne fera que rendre plus éclatante son autorité d'ailleurs incontestée, et il rejaillit sur l'Indochine elle-même quelque chose de l'honneur qui est solennellement fait à son Chef. »

En s'associant à cet hommage, *Indochine* présente à l'Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, ses sincères et très respectueux compliments.

M. Yoshizawa, ambassadeur extraordinaire du Japon en Indochine.

Le Cabinet japonais a approuvé la nomination de M. Kenichi Yoshizawa comme Ambassadeur extraordinaire en Indochine.

M. Yoshizawa, ancien Ministre des Affaires Etrangères est connu pour ses tendances modérées. Il a présidé récemment la délégation japonaise au cours des négociations de Batavia qui se sont efforcées d'établir une collaboration économique entre le Japon et les Indes Néerlandaises.

La cérémonie d'investiture de M. Yoshizawa, désigné comme envoyé extraordinaire en Indochine, a eu lieu aujourd'hui à 10 heures dans la Salle du Phénix, au Palais Impérial, en présence de l'Empereur et du Prince Konoye, Premier Ministre.

Etant donné l'importance attachée à la Mission de M. Yoshizawa, qui doit exercer son activité dans tous les domaines : politique, économique, culturel, il a été décidé de lui adjoindre une importante délégation sous les ordres de M. Shigene Kuriyama, ancien Ambassadeur en Belgique. Le choix de M. Kuriyama, nommé spécialement par l'Empereur, montre bien l'importance de la nouvelle mission.

On prévoit que M. Yoshizawa partira vers le milieu d'octobre de Tokyo pour rejoindre son poste à Hanoi, où réside le Gouverneur Général.

M. Kuriyama résidera également à Hanoi, et sera assisté de M. Yasushi Hayashi et de M. Tanichiro Yoshida, tous les deux Consuls généraux dans cette ville.

Etant donné l'importance économique et géographique de Saigon, M. Uchiyama, ancien Ministre en Argentine, résidera dans cette ville. Il sera chargé des contacts avec la Commission de délimitation de la nouvelle frontière thaïlandaise. Il sera assisté par le Consul Général à Saigon, M. Fujio Minoda, qui se trouve actuellement au Japon.

La Mission de M. Yoshizawa comprendra également des représentants de l'Armée, les Colonels Isamu Cho et Saichiro Nakada, et le Lieutenant-Colonel Akira Hayashi, et de la Marine, le Capitaine de vaisseau Shigetada Horiguchi et le Capitaine de frégate Takanobu Sasaki.

La Mission militaire que dirigeait le Général Sumita sera dissoute dès l'arrivée de la Mission Yoshizawa, qui assumera ses fonctions. Son personnel sera englobé dans celui de la Mission Yoshizawa.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

TONKIN

- JEAN-JACQUES, fils de M^{me} et du capitaine d'Aviation André Terrassier (12 août 1941).
- JEAN-MICHEL-JOSEPH, fils de M^{me} et M. Eugène Brunet, ingénieur civil des Mines à Tinh-tuc (6 septembre 1941).
- ANNICK-MARIE-EUGÈNE, fille de M^{me} et M. Bernard Fermet, aspirant au 19^e R. M. I. C. (7 septembre 1941).
- ROBERT, fils de M^{me} et M. Antoine Belgodère, brigadier-chef Compagnie Autos (9 septembre 1941).
- CHRISTIAN-FRANCIS, fils de M^{me} et M. René Philponet, radiotiste à Air-France (10 septembre 1941).
- BERNARD-JEAN-PAUL, fils de M^{me} et M. Armand Rochet, des Douanes et Régies, à Haiphong (11 septembre 1941).

Mariages.

ANNAM

- M. HENRI MORIN, fils de M^{me} et M. Wladimir Morin, négociant à Hué, avec M^{lle} COLETTE HUSSON (6 septembre 1941).

COCHINCHINE

- M. TO-NGOC-CHAU, directeur du *Soir d'Asie*, avec M^{lle} JOSÉPHINE, fille de M^{me} et M. Joseph Louis, colon à Nhi-long (6 septembre 1941).
- M. CHARLES-JULES RAGIOT, docteur en médecine, avec M^{lle} RENÉE FOURNEAU (6 septembre 1941).

- M. ANTOINE DELACROIX, des P. T. T. de l'Indochine, avec M^{lle} MARGUERITE ANGE (8 septembre 1941).
- M. JEAN BOY-LANDRY, pilote, avec M^{lle} COLETTE MERRY-HURET, fille et belle-fille de M^{me} et M. Paul Pugnaine (10 septembre 1941).
- M. NGUYEN-VAN-THUONG, étudiant, avec M^{lle} SOLANGE NGUYEN-THINH, à Bac-ninh (7 septembre 1941).

Décès.

ANNAM

- S. E. PHAN-DINH-QUYNH, an-sat de Nghê-an (27 août 1941).
- M. TRAN-VAN-XU, propriétaire et riziculteur à Hatinh (4 septembre 1941).

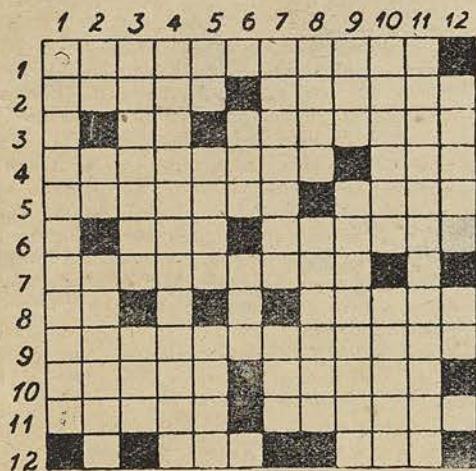
COCHINCHINE

- M^{me} MARIE YÊN, épouse de M. Nguyễn-van-Yên, dôc-phu honoraire à Can-tho (10 septembre 1941).

TONKIN

- M. JEAN NARBONNE, président à la Cour d'Appel de Hanoi (7 septembre 1941).
- M. CHARLES GUILLOT, président du Conseil d'administration de la Société des Tanneries, propriétaire de l'Hôtel de la Paix (7 septembre 1941).
- M. NGUYEN-THE-MOC, répétiteur de Langues orientales à l'Ecole Henri-Rivière, Haiphong (8 septembre 1941).
- M. BERNER JOACHIM, sergent (8 septembre 1941).
- M. CHARLES LE CHEVALIER, capitaine au long cours (9 septembre 1941).
- M. PAUL JACOB, brigadier des P. T. T. (10 septembre 1941).

MOTS CROISÉS N° 43



43. — Verticalement.

1. — Maladroites.
2. — Conjonction — Lettre grecque — En Algérie, fonction d'un magistrat indigène.
3. — Huile essentielle — Choquant.
4. — Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.
5. — Pronom — Vase — De même.
6. — A charmé notre enfance — Maxime.
7. — Rayer — Rivière de Suisse.
8. — Proviennent de la dissociation d'un électrolyte en solution aqueuse — Gondole légère.
9. — Préposition — Souffrances.
10. — Lac de la Suède centrale — Dans la cale.
11. — Certaines roches le sont.
12. — Grand faucon de l'Europe et de l'Asie — On doit les respecter.

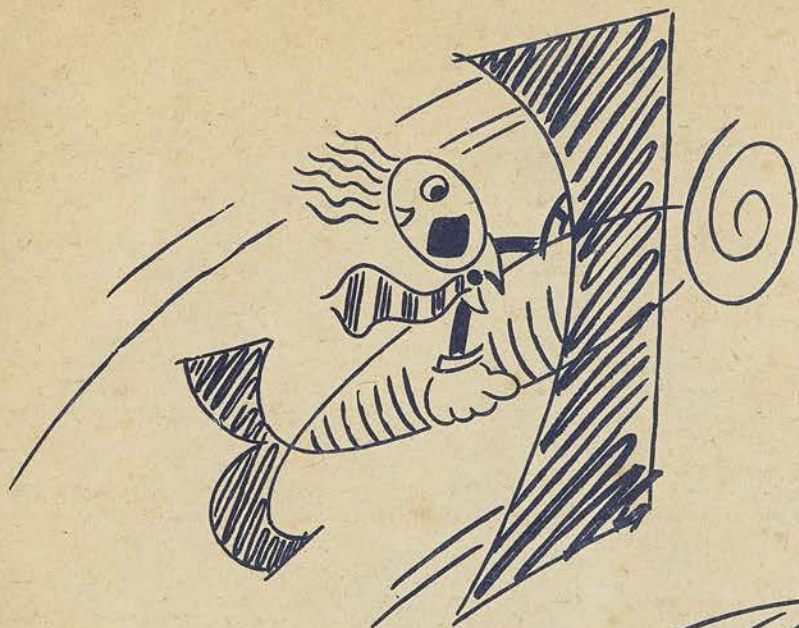
43. — Horizontalement.

1. — Système de philosophie qui se rapproche à la fois du platonisme et du machinisme.
2. — L'un des Argonautes — Se dit de chevaux à poil mêlé de bai, de gris et de blanc.
3. — Préposition — L'Aristote de son pays (Portugal).
4. — Ils étaient établis au Sud-Est des lacs Erié et Ontario — Célèbre poésie.
5. — Deux grands cercles de la sphère, perpendiculairement à l'équateur — Grand vassal du roi.
6. — Département — En désordre.
7. — Solides à nombreuses faces.
8. — Symbole chimique — Vallée des Pyrénées.
9. — Clignotements.
10. — Roi des Anglo-Saxons (946-955) — Revers.
11. — Couleur jaune tirant sur le brun — Rempiéter.
12. — Fleuve d'Allemagne — Adjectif.

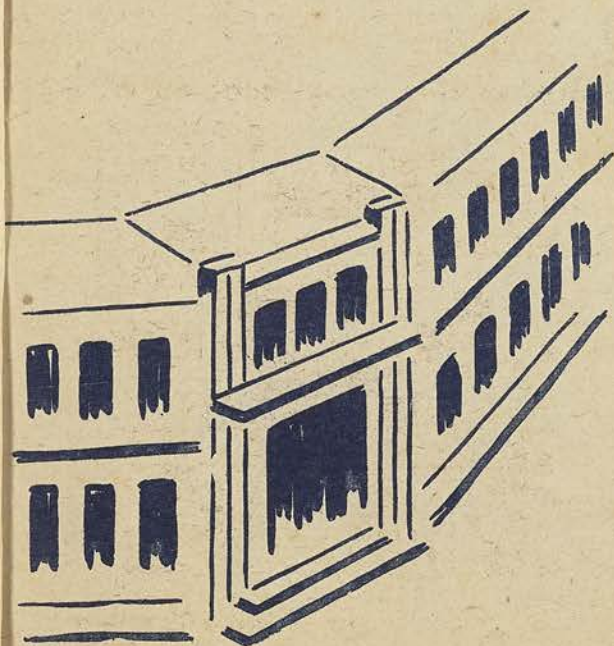
Solution des mots croisés n° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	H	A	U	B	O	U	L	U	R	E
2	N	E	O	N	E		S	I	T	O	T	
3	C	L	U	S	I	A	C	E	E		I	R
4	H	E	R	P	E	T	I	S	M	E		A
5	O		D	E	N	I	S		E	L	A	N
6	N	O		C	A	L	E		N	I		G
7	D	U	I	T		L	A	O	T	S	E	U
8	R	I	S		S	E	U	L		E	P	I
9	O	D	O	R	E	S		E	V	E	I	L
10	M	I	L	A	N		D	I	A		E	L
11	E	R	E	C	T	I	O	N		D	U	O
12	E	R	A	I	L	L	E	E	S		N	

EST-CE QUE
TU TE SUICIDES?



NON, JE DESCENDS
PASSER UNE COMMANDE



L'IMPRIMERIE
G.TAUPIN & C^{ie}

8, 10, 12
RUE DUVILLIER



L'Amiral DECOUX
visite
le village des lépreux
près de Djiring



Monseigneur CASSAIGNE
qui a consacré sa vie
à soulager les lépreux

au moment de son sacre
Monseigneur CASSAIGNE
était entouré de Moïs
chrétiens
venus de Djiring

Photo LOESCH.